



**LAMBALLE  
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

**BUDGETS PRIMITIFS 2020**

**Conseil Communautaire du 18 février 2020**

Mise à jour le 12/02/2020 à 9h

## LEXIQUE

**CET** : contribution économique territoriale qui est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

- CFE : Cotisation foncière des entreprises, elle correspond à l'ancienne part des bases de taxe professionnelle assise sur la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière.
- CVAE : Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises. Le taux est fixé au niveau national selon un barème progressif

**DCRTP** : Dotation de compensation. Dotation complémentaire de l'Etat, créée pour compenser les conséquences de la réforme de la TP, attribuée aux seules collectivités pour lesquelles la compensation par le FNGIR était insuffisante.

**DGF** : dotation globale de fonctionnement

**DNP** : Dotation Nationale de Péréquation

**DSR** : Dotation de Solidarité Rurale,

**DSU** : Dotation de Solidarité Urbaine

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale

**FCTVA** : Fonds de compensation de la TVA

**FNGIR** : Fonds national de garantie individuelle des ressources, abondé par les collectivités qui ont davantage de ressources fiscales après la réforme de la TP au profit des collectivités qui en ont moins. Il correspond à un mécanisme de redistribution horizontale des ressources au sein de chaque catégorie de collectivités (bloc communal, départements).

**FPIC** : Fonds de péréquation Intercommunale et Communale

**IFER** : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

**TAFNB** : taxe additionnelle au foncier non bâti

**TASCOM** : Taxe sur les surfaces commerciales

**TFB** : taxe sur le foncier bâti

**TH** : taxe d'habitation

# SOMMAIRE

<b>Première partie: Le Budget Général</b>	p.	4
<b>1 Le Compte Administratif 2019</b>	p.	4
<b>1.1 Le fonctionnement</b>	p.	4
1.1.1 Les résultats de l'exercice 2019	p.	4
1.1.2 Les charges de gestion courante	p.	5
1.1.3 Les dépenses de personnel	p.	5
1.1.4 Les participations et subventions	p.	6
1.1.5 Les produits de gestion	p.	7
1.1.6 L'annuité de la dette	p.	7
1.1.7 Les recettes non affectées	p.	8
<b>1.2 Les investissements</b>	p.	9
<b>1.3 Les autres engagements</b>	p.	10
<b>1.4 Résultats consolidés du budget général et des budgets annexes</b>	p.	11
<b>2 Le Budget Primitif 2020</b>	p.	12
<b>2.1 Le fonctionnement</b>	p.	12
2.1.1 Présentation générale	p.	12
2.1.2 Les recettes financières non affectées	p.	13
A/ les dotations	p.	13
B/ le panier fiscal	p.	13
C/ les attributions de compensation	p.	15
D/ le FPIC	p.	17
2.1.3 Le besoin de financement net des actions et projets	p.	17
A/ les dépenses de gestion courantes	p.	17
B/ le personnel	p.	18
C/ les participations et subventions versées	p.	21
D/ les subventions reçues et produits de gestion courante	p.	21
E/ les budgets 2020 des services	p.	22
2.1.4 L'annuité de la dette	p.	32
<b>2.2 L'investissement</b>	p.	33
<b>Seconde partie: Les Budgets Annexes</b>	p.	35
<b>1 Les budgets économiques</b>	p.	35
1.1 Les parcs d'activité	p.	35
1.2 Les bâtiments économiques	p.	37
<b>2 Les budgets des services publics industriels et commerciaux</b>	p.	38
2.1 Déchets ménagers	p.	9
2.2 Eau -assainissement	p.	38
Eau	p.	39
Assainissement	p.	40
<b>3 Les budgets transport, camping et services communs</b>	p.	41
3.1 Transport	p.	41
3.2 Camping	p.	42
3.3 Services communs	p.	42
<b>Présentation agrégée des 9 budgets</b>	p.	44

# Première Partie : Le Budget Général

## 1. Le Compte Administratif 2019

### 1.1 Le fonctionnement

Le BP 19 présenté correspond au budget total= budget primitif + DM

#### 1.1.1 Les résultats de l'exercice 2019

En K €	Dépenses d'exploitation	BP 19	CA 19	écart	En K €	Recettes d'exploitation	BP 19	CA 19	écart
011	Charges générales	7 001	6 417	-584	013	Atténuations chs personnel	618	686	68
012	Charges de personnel	22 218	21 274	-944	042	Travaux en régie	24	15	-9
014	Atténuat° pduits (dont AC)	4 777	4 761	-16	70	Produits de gestion	8 644	8 387	-257
65	Particip° et subv°	5 230	5 229	-1	73	Impôts et taxes	24 488	24 675	187
66	Intérêts de la dette	660	655	-5	74	Subventions et dotations	8 380	9 101	721
					75	Autres produits de gestion	392	487	95
					76	Produits financiers	320	320	0
(A)	<b>Total dépenses d'exploit°</b>	<b>39 886</b>	<b>38 336</b>	<b>-1 550</b>	(B)	<b>Total recettes d'exploit°</b>	<b>42 866</b>	<b>43 671</b>	<b>805</b>
	Op° d'ordre et exceptelles	4 313	4 671	358		Opérations d'ordre	1 153	1 660	507
	Virement section invest	897	0	-897		Résultat antérieur reporté	1 077	1 077	0
	<b>TOTAL</b>	<b>45 096</b>	<b>43 007</b>	<b>-2 089</b>		<b>TOTAL</b>	<b>45 096</b>	<b>46 408</b>	<b>1 312</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE</b>								<b>3 401</b>	

<b>C=B-A</b>	Epargne Brute ou CAF brute	2 980	5 335	2 355
<b>D</b>	Rembourst du capital de la dette	-1 540	-1 535	5
<b>E=C-D</b>	Epargne Nette ou CAF nette	1 440	3 800	2 360

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 est de : **2 324 568,61 €**

Le résultat antérieur reporté est de : **1 076 670,27 €**

Le résultat cumulé est de : **3 401 238,88 €**

L'épargne nette dégagée au CA 2019 est de 3 765 K €, soit une progression de 2 360 K € par rapport à l'année précédente.

- les dépenses
  - Le taux de réalisation des charges générales (chapitre 011) est inférieur à la prévision (-8 %).
  - L'enveloppe des participations aux organismes extérieurs et des subventions aux associations (chapitre 65) a été consommée conformément au BP.
  - Les charges de personnel du 012 sont inférieures aux prévisions (-4%).
    - les recettes
  - les produits de gestion (chapitre 70) sont inférieurs au prévisionnel en raison notamment d'une moindre refacturation des ressources humaines. Les produits de facturation jeunesse et petite enfance sont en progression (+ 93 K €)
  - au chapitre 73, les rôles supplémentaires et complémentaires ont généré 209 K€ de recettes fiscales supplémentaires par rapport au BP.

### 1.1.2 Les charges de gestion courante (par gestionnaires)

Chapitre 011 Charges de gestion courante en €	BP 19 total	CA 19	Ecart CA/BP
Prospective et développement économique	693 107	579 405,	-113 702
Administration générale	963 765	791 193	-172 572
Services à la population et solidarités	1 235 804	1 096 805	-138 999
Communication et partenariats	132 171	110 715	-21 456
Santé	72 000	74 920	2 920
Technique	2 113 166	1 999 093	-114 073
Ressources (Finances et RH)	350 800	315 695	-35 105
Déchets ménagers-TEOM	1 440 000	1 449 555	9 555
<b>Total</b>	<b>7 000 813</b>	<b>6 417 381</b>	<b>-583 432</b>

En prospective et développement, 2 études ont été reportées en 2020 (Air énergie pour 20 000 € et habitat pour 40 000 €).

En administration générale, les frais de télécommunication (- 100 000 €) ont été estimés en prenant en compte les dépenses liées au contentieux en téléphonie et frais d'affranchissement (15 000€).

Sur les services à la population, les dépenses de transport ont été moindres : - 36 000€ pour le sport, - 19 000 € pour la jeunesse et -7 000 € de location de véhicules.

En technique, les dépenses d'électricité ont été inférieures de 50 000 €.

### 1.1.3 Les dépenses de personnel

Lamballe Terre & Mer	BP 2019	CA 2019	Ecart CA/BP
Dépenses 012	22 218 300	21 273 950	-944 350
<b>Total Dépenses</b>	<b>22 218 300</b>	<b>21 273 950</b>	<b>-944 350</b>
Recettes 70 Refacturation services supports aux BA	524 000	432 628	-91 372
Recettes 70 Refacturation aux BA	4 111 000	3 829 444	-281 556
Recettes 70 Autres refacturations (ALSH, informatique,...)	726 000	989 841	263 841
Recettes 70 Mutualisation	1 074 000	1 066 235	-7 765
Recettes 013 Attenuation de charges	618 000	686 210	68 210
Sous total recettes	7 053 000	7 004 358	-48 642
Recettes AC	2 728 479	2 728 479	0
<b>Total recettes</b>	<b>9 781 479</b>	<b>9 732 837</b>	<b>-48 642</b>
<b>Coût net masse salariale</b>	<b>12 436 821</b>	<b>11 541 113</b>	<b>-895 708</b>

## 1.1.4 Les participations et subventions

- Les contingents et participations aux organismes extérieurs

(En K€)	BP 19	CA 19	Ecart CA/BP
SDIS	1 503	1 503	0
Syndicat Mixte du Haras	130	130	0
GIPC Musée M. Méheut	83	80	-3
Pays de Saint Briec	218	218	0
SIG- Participation à Saint-Briec Agglomération	179	179	0
Participation Mégalis (THD )	25	24	-1
Dématerialisation Mégalis	18	17	-1
SPL- Tourisme	549	549	0
SPL- Tourisme solde N-1	60	71	11
Syndicat des caps	63	63	0
Camping La Tourelle - Moncontour	10	34	24
Piscine Jugon	101	92	-9
Piscine Lanrelas	9	9	0
Piscine Moncontour Plémy	165	161	-4
Bassin Versant- Participation à Dinan Agglomération	37	30	-7
Multiaccueil- Participation à Dinan Agglomération	53	53	0
Médiathèque Broons- Participation à Dinan Agglomération	20	20	0
Fonds Solidarité Logement	38	39	1
ALEC	86	96	10
Autres	62	60	-2
<b>Total Contingents et particip° aux organismes extérieurs</b>	<b>3 409</b>	<b>3 428</b>	<b>19</b>

- Les subventions aux associations

Subventions aux associations en €	
<b>Montant voté au BP 2019</b>	<b>769 414</b>
<b>Montant au CA 2019</b>	<b>721 072</b>
<b>1) Enveloppe subventions associations sous conventions</b>	<b>475 801</b>
ALSH associatives (Lamballe, Noyal, Penguily))	16 082,00
Crèche associative « la courte échelle » - Lamballe	106 000,00
OISCL - Office Interco Sports, Culture et Loisirs	80 000,00
Office communautaire des sports Arguenon Hunaudaye	8 571,00
Station sports nature - Jugon les lacs	39 822,00
Maison pêche et nature	28 575,00
Penthièvre action	60 500,00
Mission locale	35 000,00
Armor initiative - accompagnement des entreprises	39 274,00
Zoopole	25 000,00
Autres	36 977,00
<b>2) Enveloppe subventions annuelles</b>	<b>245 271</b>

## 1.1.5 Les produits de gestion

en K€	BP 19	CA 19	Ecart CA/BP
Entrées piscine	437	387	-50
Animations jeunesse + ALSH	578	646	68
Botrai	40	42	2
Petite enfance	221	246	25
Action culturelle	218	220	2
Location de salles	22	25	3
Facturation Centre technique	162	138	-24
Revenus des immeubles, terrains & concessions	213	261	48
Produits divers de gestion courante (not charges de bâtiment et refacturation BA)	222	264	42
<b>Sous total produit de la gestion des services</b>	<b>2 113</b>	<b>2 229</b>	<b>116</b>
TEOM- recettes matières + redevance spéciale	301	315	14
Facturation de personnel et de charges	6 621	6 330	-291
<b>TOTAL chapitres 70+75</b>	<b>9 035</b>	<b>8 874</b>	<b>-161</b>

## 1.1.6 L'annuité de la dette

C'est le montant total des dépenses liées au remboursement des emprunts. Il totalise le remboursement des intérêts et du capital.

En K€	BP 2019	CA 2019
Remboursement du capital (chap 16)	1 575	1570
Atténuation du capital *	-35	-35
<b>Sous total remboursement du capital</b>	<b>1 540</b>	<b>1535</b>
Intérêts payés (chap 66)	660	654
Atténuation des intérêts *	-2	-1
Fonds de soutien (encaissement du 13 <sup>ème</sup> )	-159	-159
<b>Sous total remboursement des intérêts</b>	<b>499</b>	<b>494</b>
<b>Annuité nette</b>	<b>2 039</b>	<b>2029</b>

\* reversements par les budgets annexes

## 1.1.7 Les recettes non affectées

Les recettes financières non affectées comprennent :

- les dotations : dotation forfaitaire, de solidarité urbaine et dotation nationale de péréquation
- le panier fiscal : dont taxes d'habitation et foncières, compensations, droits de mutation
- le FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

(En K€)	BP 19 total	CA 19	Ecart CA/BP
Dotations	3 712	3 712	0
FPIC	1 012	1 012	0
Panier fiscal net	19 441	19 670	229
<b>Recettes non affectées</b>	<b>24 165</b>	<b>24 394</b>	<b>229</b>

Au regard des inscriptions au BP 2019 total et du CA 19, on notera une évolution favorable du panier fiscal, avec notamment :

- des rôles supplémentaires et complémentaires pour 208 853 €.
- une progression du produit de TASCOM (+ 137 960 €) due en partie au changement de coefficient multiplicateur (passé de 1,05 à 1,10) mais également à une meilleure qualité des déclarations des entreprises (+ 30 000 €) et à un rattrapage (+18 648 €) par rapport à 2018.
- une augmentation des compensations de l'Etat de 101 907 € liée à l'instauration en 2019 de l'exonération de CFE des établissements réalisant un chiffre d'affaire inférieur à 5 000 € par an.
- une hausse de la TH de 106 9034 €



## 1.2 Les investissements

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 8 114 K €.

Ils ont été financés à 61 % par des ressources propres et à 39 % par l'emprunt.

En K€	BP 19 total	CA 19	%
Financement des partenaires	3 783	1245	15%
FCTVA	606	425	5%
Autofinancement net	4 414	3 310	41%
Financement par emprunt	6 634	3 134	39%
<b>Total financement</b>	<b>15 437</b>	<b>8 114</b>	100%

Les projets d'investissement menés en 2019 représentent un taux de réalisation de 53% (79% en prenant en compte les reports).

INVESTISSEMENTS MENES EN 2019 en K€		
<b>EXPRESSION MUSICALE</b>		<b>53</b>
<b>SPORTS LOISIRS</b>		<b>975</b>
dont	Gymnase Jouan	238
	Gymnase de la Tourelle	19
	Gymnase du Liffré	319
	La Piscine - Lamballe gros entretien	69
	Piscine intercommunale - Pléneuf	161
	Halle des sports d'adresse	34
<b>ETABLISSEMENTS DE SANTE</b>		<b>2 041</b>
dont	Maison de Santé - Lamballe	245
	Maison de Santé - Erquy	1 399
	Maison de Santé - Pléneuf	50
	Pole de santé Jugon les Lacs	200
	Pole de santé Planguenoual	147
<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>		<b>80</b>
<b>SERVICES SUPPORTS</b>		<b>1 036</b>
dont	Aquisition matériel informatique	272
	Centre technique	223
	Site proximité de Moncontour	337
<b>LOGEMENT</b>		<b>399</b>
dont	PLH	352
	Rénovation de logements - Plestan	45
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS</b>		<b>239</b>
<b>AMENAGEMENT URBAIN</b>		<b>2 086</b>
dont	Voirie	47
	Déploiement Très haut débit	1 197
	Gare routière	46
	Parc d'activité de l'Espérance	85
	Aménagement espace gare	425
	ZI Ouest Beausoleil	83
<b>ENVIRONNEMENT</b>		<b>577</b>
dont	Etang Jugon Les Lacs Commune nouvelle	21
	Plan d'eau de la Ville Gaudu	60
	Atlas de la biodiversité intercommunal	100
	Programme bocager	109
	Programme milieux aquatiques	279
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		<b>240</b>
<b>TOURISME</b>		<b>388</b>
dont	Sentier GR 34	160
	Musée Mathurin Meheut	182
	Site du Botrai	41
	<b>TOTAL</b>	<b>8 114 €</b>

## 1.3 Les autres engagements financiers

### 1.3.1 Liste des emprunts garantis au 31/12/2019 :

Bénéficiaire	Catégorie	Année de réal.	Durée [an]	Capital initial	Capital restant du garanti	Fin de garantie
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	29 476,50 €	28 209,75 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	9 825,50 €	9 308,88 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	50	36 005,00 €	34 980,39 €	2 067
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	50	9 001,00 €	8 686,36 €	2 067
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	62 443,80 €	59 760,26 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	17 840,77 €	16 902,71 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	66 337,44 €	63 486,57 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	50	28 429,93 €	26 935,10 €	2 066
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	50	40 976,50 €	39 810,41 €	2 067
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	50	13 659,00 €	13 181,52 €	2 067
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 018	50	17 423,50 €	17 177,25 €	2 068
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 018	50	8 711,50 €	8 559,66 €	2 068
Terre et Baie Habitat	OPH	2 014	50	13 447,50 €	12 505,85 €	2 064
Terre et Baie Habitat	OPH	2 014	50	26 895,50 €	24 605,72 €	2 064
SA d'HLM d'Armorique	SA HLM	2 017	40	277 292,00 €	266 673,21 €	2 057
SA d'HLM d'Armorique	SA HLM	2 017	40	144 319,00 €	137 830,19 €	2 057
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	134 037,00 €	126 285,57 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	46 595,50 €	43 444,35 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	40	172 549,00 €	165 941,30 €	2 057
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	40	49 463,50 €	47 239,54 €	2 057
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	265 444,25 €	250 093,47 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	81 306,22 €	75 807,65 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	247 444,09 €	233 134,26 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 016	40	109 450,65 €	102 048,72 €	2 056
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	40	225 620,00 €	216 979,97 €	2 057
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 017	40	87 919,00 €	83 966,02 €	2 057
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 018	40	85 520,50 €	83 893,99 €	2 058
Bâtiments Styles Bretagne	SA HLM	2 018	40	31 523,00 €	30 816,28 €	2 058
Terre et Baie Habitat	OPH	2 014	40	55 279,00 €	50 026,07 €	2 054
Terre et Baie Habitat	OPH	2 014	40	94 057,50 €	83 677,76 €	2 054
SA d'HLM d'Armorique	SA HLM	2 017	40	170 752,50 €	164 213,60 €	2 057
SA d'HLM d'Armorique	SA HLM	2 017	40	127 261,50 €	121 539,62 €	2 057
Armor Habitat	SA HLM	2 015	30	691 400,00 €	189 115,91 €	2 045
Association Penthièvre Plus	Association	2 019	20	125 000,00 €	120 190,46 €	2 038
Association Penthièvre Plus	Association	2 012	15	75 000,00 €	42 249,04 €	2 027
<b>En-cours garanti au 31/12/2019</b>					<b>2 999 277,33 €</b>	

Les garanties d'emprunt au bénéfice de personnes privées sont encadrées par 3 règles prudentielles cumulatives :

- le total des annuités de la dette de la Communauté et des annuités garanties (déduction faite des provisions) ne peut dépasser 50 % des recettes réelles de fonctionnement
- le montant des annuités garanties au profit d'un même débiteur (hors logements sociaux) ne peut excéder 10% du montant total des annuités garanties.
- La quotité maximale susceptible d'être garantie par une ou plusieurs collectivités sur un même emprunt est fixée à 50%

Ces ratios ne s'appliquent pas aux garanties d'emprunt accordées aux opérations en lien avec le logement social ni aux personnes morales de droit public.

### 1.3.2 Liste des biens immobiliers acquis par l'Établissement Public Foncier de France pour le compte de l'EPCI :

Situation	Année acquisition	Surface	Prix acquisition TTC	Fin du portage	rétrocession et remboursement
					(prix acquisition + frais de portage)
La Guignardais LAMBALLE	2013	1126 m <sup>2</sup>	226 000 €	2018	prévue en 2020 : 747 334,29 €
La Guignardais LAMBALLE	2014	97 m <sup>2</sup>	100 000 €	2019	
La Guignardais LAMBALLE	2014	1590 m <sup>2</sup>	261 001 €	2019	
Rue Pré Tanné MORIEUX	2016	941 m <sup>2</sup>	117 000 €	2022	/
Rue de Penthièvre PENGUILY	2017	40 m <sup>2</sup>	400 €	2023	/
	2017	1087 m <sup>2</sup>	60 000 €	2023	

Soit un total de

**764 401 €** - prix acquisition seul

### 1.4 Résultats cumulés du budget général et des budgets annexes

en €	Résultat cumulé de fonctionnement au 31-12-19	Résultat cumulé d'investissement au 31-12-19	Résultat global cumulé au 31-12-19
<b>Budget GENERAL</b>	3 401 238,88	91 827,45	3 493 066,33
<b>Budget EAU</b>	2 980 245,39	1 061 377,89	4 041 623,28
<b>Budget ASSAINISSEMENT</b>	4 379 807,66	590 291,42	4 970 099,08
<b>Budget DECHETS MENAGERS</b>	-119 800,60	422 704,53	302 903,93
<b>Budget BATIMENTS</b>	389 030,75	-184 440,06	204 590,69
<b>Budget PARCS ACTIVITE</b>	-127 087,05	-68 522,41	-195 609,46
<b>Budget CAMPING</b>	-32 973,35	-36 246,67	-69 220,02
<b>Budget TRANSPORT</b>	386 395,61	-2 545,19	383 850,42
<b>Budget SERVICES COMMUNS</b>	9 869,83	7 249,14	17 118,97
<b>TOTAL</b>	<b>11 266 727,12</b>	<b>1 881 696,10</b>	<b>13 148 423,22</b>

Résultat cumulé au 31-12-2019: **13 148 423,22**

## 2. Le Budget Primitif 2020

Le Budget 2020 est conforme aux orientations retenues par le Conseil communautaire lors de sa séance du 21 janvier 2020.

### 2.1 Le fonctionnement

#### 2.1.1 Présentation générale

Le budget de fonctionnement 2020 s'équilibre à **45 504 754 €**.

En K €	Dépenses d'exploitation	BP 19	BP 20	Ecart BP20/ BP19	En K €	Recettes d'exploitation	BP 19	BP 20	Ecart BP20/ BP19
11	Charges générales	7 001	7 028	27	13	Atténuat° charges personnel	618	500	-118
12	Charges de personnel	22 218	22 032	-186	42	Travaux en régie	24	24	0
14	Atténuat° de produits (dt AC)	4 777	4 777	0	70	Produits de gestion	8 644	8 803	159
65	Participations et subventions	5 230	6 526	1 296	73	Impôts et taxes	24 488	25 885	1 397
66	Intérêts de la dette	660	619	-41	74	Subventions et dotations	8 380	8 443	63
					75	Autres produits de gestion	392	440	48
					76	Produits financiers	320	161	-159
<b>(A)</b>	<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>39 886</b>	<b>40 982</b>	<b>1 096</b>	<b>(B)</b>	<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>42 866</b>	<b>44 256</b>	<b>1 390</b>
	Opér° d'ordre et excepl	4 313	3 876			Opér° d'ordre et excepl	1 153	749	
	Virement section investisst	897	647			Résultat antérieur	1 077	500	
	<b>TOTAL</b>	<b>45 096</b>	<b>45 505</b>			<b>TOTAL</b>	<b>45 096</b>	<b>45 505</b>	

<b>C=B-A</b>	<b>Epargne brute ou CAF brute</b>	<b>2 980</b>	<b>3 274</b>
<b>D</b>	<b>Rembst net du capital dette</b>	<b>-1 540</b>	<b>-1 919</b>
<b>E=C-D</b>	<b>Epargne Nette ou CAF nette</b>	<b>1 440</b>	<b>1 355</b>

**Les dépenses d'exploitation augmentent de BP à BP de +2,75%, soit 1 096 K €**

**Les recettes d'exploitation augmentent de BP à BP de +3,2 %, soit 1 390 K €**

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement de 3 274 K € permet de :

- couvrir le remboursement net du capital de la dette : 1 919 K€
- financer le programme d'investissement pour un montant prévisionnel de 1 355 K €.

## 2.1.2 Les recettes financières

Dans l'attente des notifications, les inscriptions budgétaires correspondent à des estimations à prendre avec prudence.

(En K€)	BP 19 total	BP 20	Ecart BP20/BP19
Dotations	3 712	3 594	-118
FPIC	1 012	983	-29
Panier fiscal net	19 441	19 755	314
<b>Sous total recettes non affectées</b>	<b>24 165</b>	<b>24 332</b>	<b>167</b>
TEOM	2 174	2 435	261
GEMAPI	0	700	700
<b>Sous total recettes affectées</b>	<b>2 174</b>	<b>3 135</b>	<b>961</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 339</b>	<b>27 467</b>	<b>1 128</b>

### A/ LES DOTATIONS

DGF (En K€)	BP 19 total	BP 20	Ecart BP20/BP19	
Dotat° d'intercommunalité	1 589	1 514	-75	-4,97%
Dotation de compensation	2 122	2 080	-42	-1,98%
<b>Total DGF</b>	<b>3 712</b>	<b>3 594</b>	<b>-118</b>	<b>-3,26%</b>

Source : RCF

Du fait de la reconstitution des périmètres intercommunaux, le potentiel fiscal de L.T.M est proche du seuil lui permettant de bénéficier de la garantie de non baisse. Par prudence, dans l'attente des notifications, la prévision ne tient pas compte de cette garantie. Le montant en jeu est de l'ordre de 80 000 €.

### B/ LE PANIER FISCAL

#### 1° Les recettes non affectées :

Lamballe Terre & Mer relève du régime de la fiscalité mixte : l'EPCI perçoit la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ainsi que la fiscalité ménages (en K€).

En raison des mesures de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Loi de Finances pour 2020 fige les taux de TH à leur valeur 2019.

Pour 2020, il est proposé de reconduire les taux de fiscalité de TFB, TFNB et CFE à l'identique de leurs valeurs 2019.

#### Les impôts ménages

TAXE	TH- figé	TFB	TFNB
<b>TAUX 2020</b>	14,97%	0,629%	7,07%
<b>Produit attendu</b>	10 028 K€	404 K€	243 K€

La **taxe d'habitation** devrait représenter un produit de 10 028K € en 2020, soit une progression de 323 K € par rapport au BP 2019.

En 2020, les communes et EPCI percevront - pour la dernière fois - le produit de la TH sur résidences principales. A partir de 2021, pour compenser les EPCI de la perte de ce produit de TH, ils

bénéficieront d'une fraction de TVA versée sur leurs comptes d'avances et calculé sur les bases TH 2020 x taux TH 2017.

#### La fiscalité des entreprises :

**La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :** devrait représenter un produit de 4 578 K € en 2020, soit une progression de 75 K € par rapport au BP 2019.

CFE	TAUX 2020	Produit attendu
	27,45%	4 578 K€

#### Les reversements de fiscalité :

A compter de 2020, les dispositions du Pacte financier et fiscal (PFF) adopté par le conseil communautaire du 11 juillet 2019, entreront en vigueur. Ce pacte comprend 2 dispositifs de reversement de fiscalité ayant fait l'objet de conventions signées entre l'EPCL et chaque commune :

- le reversement d'une fraction (60%) de la croissance cumulée depuis 2017 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue par les Communes sur les zones d'activité économiques (ZAE) au profit de la Communauté, en complément de la prise en compte du produit de TFPB reversé au titre de 2017 en cas d'accords antérieurs,
- le reversement de 100% de la taxe d'aménagement (TA) perçue par les Communes en provenance des constructions localisées sur les zones d'activités communautaires de son territoire pour les permis délivrés après le 1<sup>er</sup> janvier 2019, au profit de la Communauté.

Concernant le partage de la fiscalité éolienne, il interviendra par le biais de l'AC.

### 2° Les recettes affectées :

#### La taxe GEMAPI :

Lors de sa séance du 10 septembre 2019, le conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI à compter de 2020 pour un produit à de 700 000 € afin de financer le déploiement de la prévention des inondations. Les textes actuels prévoient que cette taxe additionnelle est répartie par les services fiscaux sur 4 taxes (TH, FB, FNB, CFE) en proportion des recettes qu'elles génèrent chacune.

#### La fiscalité des déchets ménagers :

Concernant la gestion des déchets ménagers, deux systèmes de financement coexistent, la REOM (Redevance enlèvement ordures ménagères) dans le budget annexe (présenté p.37) et la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dans le budget général. Le taux de TEOM évolue en 2020 pour tenir compte des enjeux du service en phase d'harmonisation et de renforcement du service.

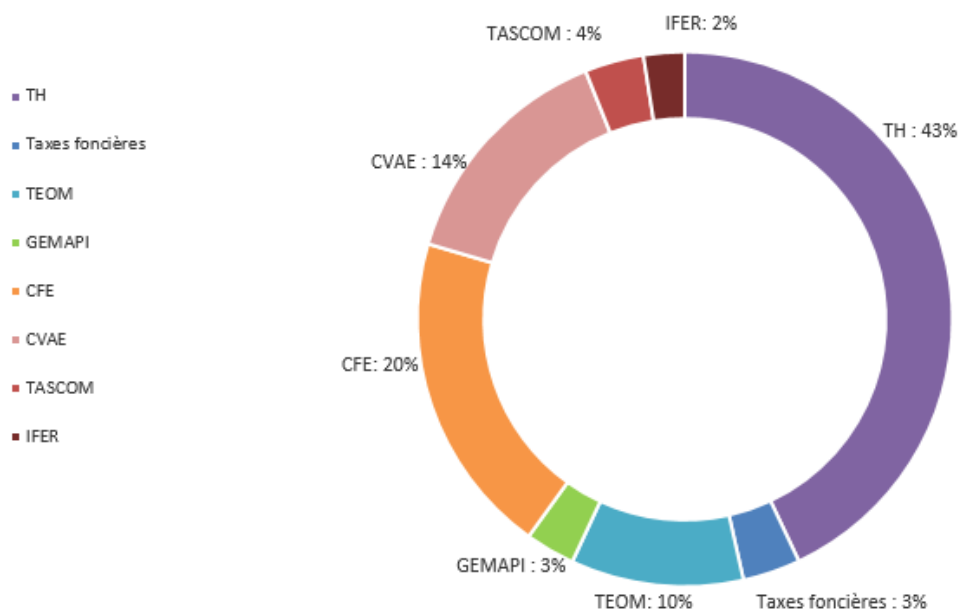
TAXE	TEOM
TAUX 2018	9.18%
TAUX 2019	9.64%
TAUX 2020	10.60%

Avec la suppression de la TH, la DDFIP nous a informés que la répartition se fera sur les trois taxes restantes. La Loi de finances pour 2020 n'a pas formellement acté ce point.

### 3° Récapitulatif : le panier fiscal net :

	BP 2019 total	BP 2020	Ecart BP20/19
TH	9 811 890	10 027 780	215 890
TFB	397 363	403 689	6 326
TFNB	240 779	242 529	1 750
TAFNB	166 597	166 664	67
CFE	4 497 514	4 578 000	80 486
CVAE	3 309 054	3 358 221	49 167
TASCOM	832 960	833 000	40
IFER	578 234	578 234	0
Reversement FB (ZAE PFF)	122 701	165 623	42 922
DCRTP	446 946	427 450	-19 496
Compensations Etat	498 959	436 224	-62 735
Dégrèvements de fiscalité	-16 300	-16 300	0
FNGIR	-1 445 682	-1 445 682	0
<b>Fiscalité non affectée</b>	<b>19 441 015</b>	<b>19 755 432</b>	<b>314 417</b>
TEOM	2 173 854	2 434 853	260 999
GEMAPI	0	700 000	700 000
<b>Fiscalité affectée</b>	<b>2 173 854</b>	<b>3 134 853</b>	<b>960 999</b>
<b>TOTAL Net</b>	<b>21 614 869</b>	<b>22 890 285</b>	<b>1 275 416</b>

### Répartition produits prévisionnels 2020 des impôts directs



## C/ LE FPIC

Selon les projections, Lamballe Terre & Mer et ses communes membres devraient bénéficier du FPIC pour un montant total estimé à 1 966 K € en 2020.

Selon l'accord du Pacte financier et fiscal:

L'enveloppe globale est partagée à 50/50 entre EPCI et communes, puis répartie selon montant 2016. En cas de reliquat, il est effectué une répartition de son montant entre les communes au prorata du droit commun.

Montant du FPIC en €	2017	2018	BP 2019	BP 2020	Evolution
	CA	CA	CA	Estimation	2020/2019
Total ensemble intercommunal	2 052 162	2 038 711	2 023 197	1 966 000	-57 197
Part Lamballe Terre & Mer	1 083 643	829 162	1 011 598	983 000	-28 598
Part des communes	968 519	1 209 549	1 011 599	983 000	-28 599

## D/ LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC)

Les attributions de compensation intègrent les AC fiscales de référence, les AC relatives aux transferts de compétences ainsi que le remboursement par la ville de Lamballe-Armor des frais de personnel des services mutualisés.

Leur montant est arrêté sur proposition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), composée d'un élu représentant chacune des 38 communes membres. La CLECT intervient **dans une perspective de neutralité financière** tant pour les communes que pour l'EPCI.

Les montants prévisionnels des Attributions de Compensation (AC) des 38 communes composant Lamballe Terre & Mer pour l'année 2020 sont établis à titre indicatif sur la base des montants définitifs de 2019.

En 2020, les dossiers soumis à la CLECT concernent notamment :

- Les reversements liés à l'éolien terrestre conformément au Pacte financier et Fiscal (PFF),
- Le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des eaux pluviales (à acter en 2020, chiffrage en 2021),
- Le transfert des zones d'activités économiques d'origine communale,
- Le retour aux communes du dispositif de désherbage thermique (Waipuna),
- Le contrôle des équipements sportifs et entretien des terrains de foot (retour de la compétence aux communes)
- Les activités nautiques scolaires (retour de la compétence aux communes)
- Les sentiers de randonnée (définition de la compétence communautaire et communale)

Les montants des AC définitives 2020 seront établis à l'issue des travaux de la CLECT.



**Attributions de compensation prévisionnelles pour 2020 Lamballe Terre & Mer**

Communes	AC définitives 2019 en euros		AC prévisionnelles 2020 en euros	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Andel	96 132,00		96 132,00	
Bouillie (La)	-11 558,16		-11 558,16	
Bréhand	257 956,00		257 956,00	
Coetmieux	171 618,00		171 618,00	
Eréac	40 116,00	41 820,00	40 116,00	41 820,00
Erquy	213 586,78		213 586,78	
Héнанbihen	226 666,97	93 553,00	226 666,97	93 553,00
Hénansal	195 263,00		195 263,00	
Hénon	52 197,00		52 197,00	
Jugon-les-lacs-Cne-nvelle	212 555,90		212 555,90	
Lamballe-Armor	-882 348,07		-882 348,07	
Landéhen	34 762,00		34 762,00	
Lanrelas	82 449,00	55 223,00	82 449,00	55 223,00
Malhoure (La)	11 864,00		11 864,00	
Moncontour	79 442,00		79 442,00	
Noyal	108 841,00		108 841,00	
Penguily	14 820,00		14 820,00	
Plédéliac	1 808,76		1 808,76	
Plémy	-393,00		-393,00	
Plénée Jugon	120 114,48		120 114,48	
Pléneuf-Val-André	93 673,01		93 673,01	
Pléstan	74 366,34		74 366,34	
Plurien	-1 435,43		-1 435,43	
Pommeret	249 973,00		249 973,00	
Quessoy	385 399,00		385 399,00	
Quintenic	26 810,00		26 810,00	
Rouillac	19 044,00	31 785,00	19 044,00	31 785,00
Saint-Alban	4 973,83		4 973,83	
Saint-Denoual	76 776,78	22 371,00	76 776,78	22 371,00
Saint Glen	16 076,00		16 076,00	
Saint-Rieul	60 444,00		60 444,00	
Saint-Trimoël	21 551,00		21 551,00	
Sévignac	115 223,00	79 807,00	115 223,00	79 807,00
Tramain	7 021,60		7 021,60	
Trébry	43 126,00		43 126,00	
Trédaniel	5 829,00		5 829,00	
Trédias	29 236,00	21 059,00	29 236,00	21 059,00
Trémeur	165 388,00	29 526,00	165 388,00	29 526,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 419 368,79</b>	<b>375 144,00</b>	<b>2 419 368,79</b>	<b>375 144,00</b>
<b>AC TOTALES (I+F)</b>	<b>2 794 512,79 €</b>		<b>2 794 512,79 €</b>	
<b>AC versées</b>	<b>3 690 247,45 €</b>		<b>3 690 247,45 €</b>	
<b>AC reçues</b>	<b>895 734,66 €</b>		<b>895 734,66 €</b>	

## 2.1.3 Le besoin de financement net des actions et projets engagés par l'EPCI

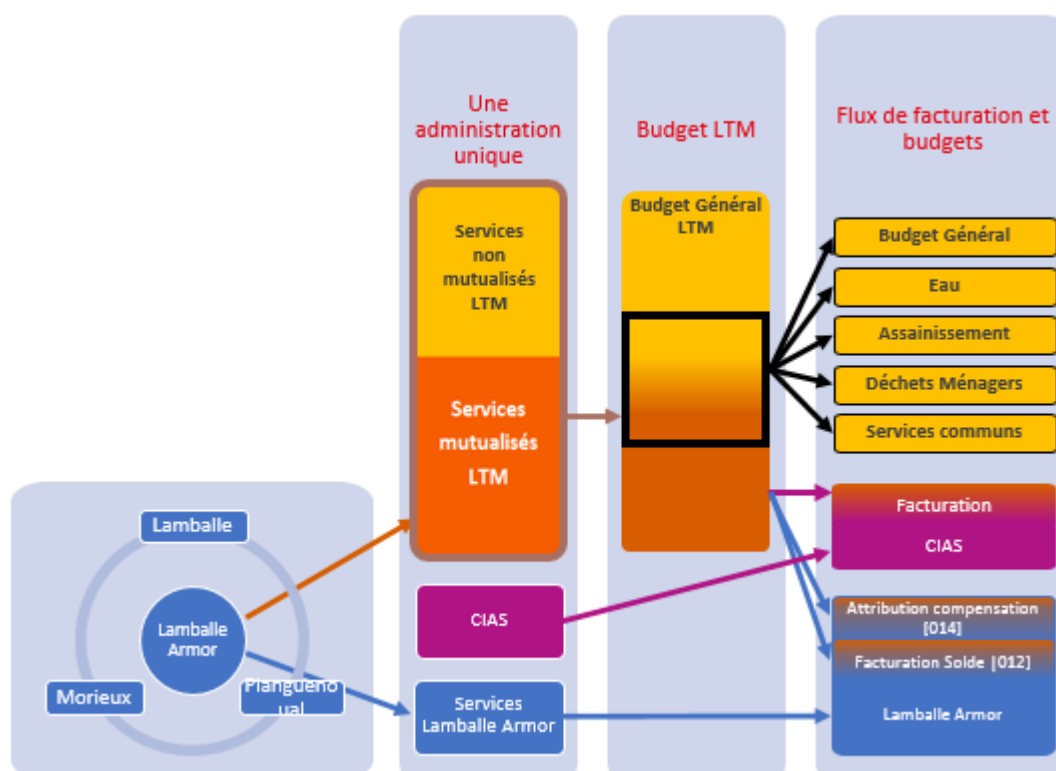
### A/ LES DEPENSES DE GESTION COURANTES

Chapitre 011 Charges de gestion courante en €	BP 19 total	BP 20	Ecart BP/BP
Prospective et développement économique	693 107	666 150	-26 957
Administration générale	963 765	1 001 353	37 588
Services à la population et solidarités	1 235 804	1 273 378	37 574
Communication et partenariats	132 171	119 600	-12 571
Santé	72 000	102 772	30 772
Technique	2 113 166	2 046 284	-66 882
Ressources (Finances et RH)	350 800	341 800	-9 000
Déchets ménagers-TEOM	1 440 000	1 476 876	36 876
<b>Total</b>	<b>7 000 813</b>	<b>7 028 213</b>	<b>27 400</b>

Ces dépenses sont stables. Les variations d'un secteur à l'autre résultent d'ajustements au regard du CA 19 et des actions prévues en 2020.

### B/ LE PERSONNEL

Mutualisation des services entre Lamballe Terre & Mer et Lamballe-Armor :



## La masse salariale :

Lamballe Terre & Mer	BP 2019	BP 2020	Ecart BP/BP
Dépenses 012	22 218 300	22 032 000	-186 300
<b>Total Dépenses</b>	<b>22 218 300</b>	<b>22 032 000</b>	<b>-186 300</b>
Recettes 70 Refacturation des services supports aux Budgets annexes	524 000	447 000	-77 000
Recettes 70 Refacturation aux Budgets annexes	4 111 000	4 053 000	-58 000
Recettes 70 Autres refacturations (informatique, ALSH,...)	726 000	1 119 400	393 400
Recettes 70 Mutualisation (solde)	1 074 000	1 180 000	106 000
Recettes 013 Atténuation de charges	618 000	500 000	-118 000
Sous total recettes	7 053 000	7 299 400	246 400
Recettes AC	2 728 479	2 728 479	0
<b>Total recettes</b>	<b>9 781 479</b>	<b>10 027 879</b>	<b>246 400</b>
<b>Coût net masse salariale</b>	<b>12 436 821</b>	<b>12 004 121</b>	<b>-432 700</b>

Les dépenses complémentaires concernent :

- Plusieurs départs avec CET donc doublons budgétaires,
- Un ingénieur eau pluviale
- Un renfort administratif à la direction de l'eau
- Un renfort pour le pôle littoral (1,66 ETP) refacturé à Lamballe-Armor
- Un technicien GEMAPI
- Un poste financier partagé avec le CIAS
- Un chargé de mission territoire d'Industrie
- L'ouverture d'un 2<sup>ème</sup> ALSH à Lamballe-Armor
- Un technicien aménagement

Au niveau statutaire, il convient de prévoir l'évolution du PPCR– « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (+ 140 000 €) et de la cotisation du versement transport.

Certains postes doivent être pris en compte en année pleine (+260 000 €): informatique, directeur de l'aménagement, agents eaux, GEPA administration, électricien, technicien garage, responsable accueil/logistique, mutation d'un agent du pôle littoral.

Plusieurs dépenses sont en diminution : ferme du Botrai transférée à la SPL (- 100 000 €), 3 postes du développement social suite à l'arrêt de leur mutualisation (- 100 000 €) et un montant de factures 2018 payées en 2019 (- 150 000 €)

## C/ LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS VERSEES

- Les contingents et participations aux organismes extérieurs

(En K€)	BP 19	CA 19	BP 20	Ecart BP20/BP19
SDIS	1 503	1 503	1 565	62
Syndicat Mixte du Haras	130	130	130	0
GIPC Musée M. Méheut	83	80	100	17
Pays de Saint Brieuc	218	218	231	13
SIG- Participation à Saint-Brieuc Agglomération	179	179	180	1
Participation Mégalis (THD )	25	24	24	-1
Dématerialisation Mégalis	18	18	18	0
SPL- Tourisme	549	549	549	0
SPL- Tourisme solde N-1 (taxe de séjour)	60	71	137	77
Syndicat des caps	63	63	63	0
Camping La Tourelle - Moncontour	10	34	25	15
SPL-Site du Botrai	0	0	140	140
Piscine Jugon	101	92	101	0
Piscine Lanrelas	9	9	9	0
Piscine Moncontour Plémy	165	161	165	0
Bassin Versant- Participation à Dinan	37	30	42	5
Multiaccueil- Participation à Dinan Agglomération	53	53	35	-18
Médiathèque Broons- Participation à Dinan	20	20	20	0
Fonds Solidarité Logement	38	39	39	1
ALEC	86	96	255	169
CIAS	0	0	705	705
Autres	62	60	57	-5
<b>Total Contingents et particip<sup>o</sup> aux organismes</b>	<b>3 409</b>	<b>3 429</b>	<b>4 590</b>	<b>1 181</b>

- Les subventions aux associations :

Priorité est donnée aux associations qui œuvrent en faveur des jeunes, de l'insertion sociale et des associations qui emploient du personnel. Le soutien de la collectivité prend également la forme d'aides en nature telles que le prêt de matériel et l'intervention logistique des services communautaires.

(En K€)	BP 19	CA 19	BP 20	Ecart BP20/BP19
6574 – subventions aux associations	769	721	775	6

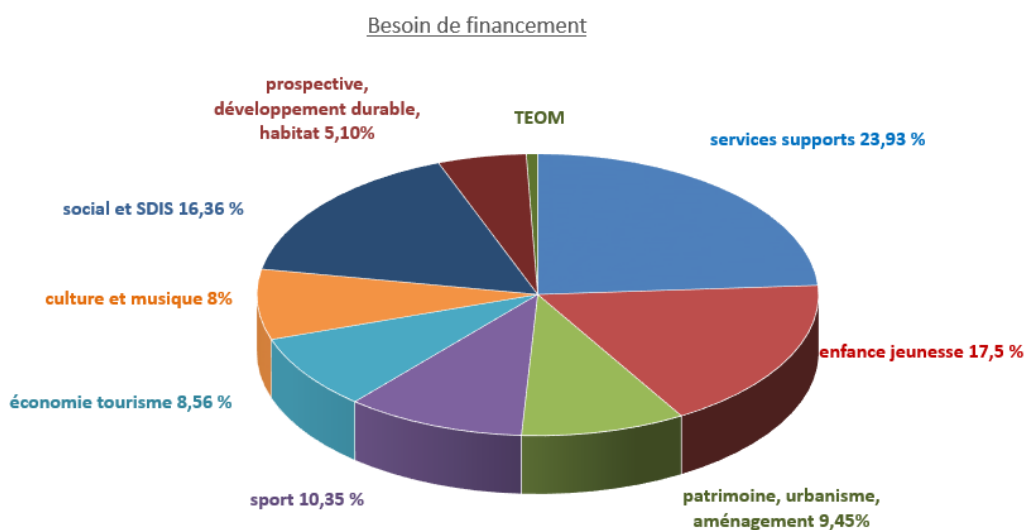
## D/ LES SUBVENTIONS REÇUES ET LES PRODUITS DE GESTION COURANTE

- Les subventions reçues : Certaines compétences sont fortement soutenues par les partenaires extérieurs : le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF, la reconquête des bassins versants, le Territoire Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV), la plateforme « bonjour habitat »,...
- Les produits liés à la gestion des services : Il s'agit des recettes des entrées à la piscine, de la facturation aux familles d'une partie du coût des animations jeunesse, des services « petite enfance », des loyers pour occupation de logements, de salles de sport...

(En K€)	BP 19	CA 19	BP 20	Ecart BP20/BP19
SDIS	1 503	1 503	1 565	62
Syndicat Mixte du Haras	130	130	130	0
GIPC Musée M. Méheut	83	80	100	17
Pays de Saint Brieuc	218	218	231	13
SIG- Participation à Saint-Brieuc Agglomération	179	179	180	1
Participation Mégalis (THD )	25	24	24	-1
Dématerialisation Mégalis	18	18	18	0
SPL- Tourisme	549	549	549	0
SPL- Tourisme solde N-1 (taxe de séjour)	60	71	137	77
Syndicat des caps	63	63	63	0
Camping La Tourelle - Moncontour	10	34	25	15
SPL-Site du Botrai	0	0	140	140
Piscine Jugon	101	92	101	0
Piscine Lanrelas	9	9	9	0
Piscine Moncontour Plémy	165	161	165	0
Bassin Versant- Participation à Dinan	37	30	42	5
Multiaccueil- Participation à Dinan Agglomération	53	53	35	-18
Médiathèque Broons- Participation à Dinan	20	20	20	0
Fonds Solidarité Logement	38	39	39	1
ALEC	86	96	255	169
CIAS	0	0	705	705
Autres	62	60	57	-5
<b>Total Contingents et particip<sup>o</sup> aux organismes</b>	<b>3 409</b>	<b>3 429</b>	<b>4 590</b>	<b>1 181</b>

## E/ BUDGETS 2020 DES SERVICES

Budgets 2020 des services - Fonctionnement en €	dépenses	besoin de financement
services supports	5 563	3 656
gestion du patrimoine, urbanisme, aménag	5 738	1 442
petite enfance/enfance jeunesse	5 638	2 669
sport	2 152	1 578
économie tourisme	1 921	1 305
culture et musique	1 688	1 230
social et secours à la population	2 595	2 495
environnement	868	-213
prospective; dvlpt durable; habitat	1 269	832
déchets ménagers/TEOM	3 331	100
<b>Total</b>	<b>30 763</b>	<b>15 094</b>



## La Petite Enfance (0-3 ans) :

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Petite Enfance
Dépenses	2 715
Recettes	1 653
Besoin de financement	1 062

### Les services proposés :

- **Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM):**

Le RPAM regroupe 4 antennes situées à St Alban, Lamballe, Moncontour et Jugon les Lacs Commune Nouvelle. Ses missions sont d'informer les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants, d'accompagner la professionnalisation des assistants maternels et d'animer des temps d'éveil pour les enfants. Début 2020, on compte 474 assistantes maternelles en activité sur le territoire.

Les 7 animatrices se déplacent sur 35 sites et animent les temps d'éveil en itinérance (440 matinées).

Un Dispositif d'Accompagnement pour l'Accueil du Jeune Enfant (DAJE) offre aux parents une analyse du coût et des droits selon leurs besoins et leur mode de garde. Il y a eu 131 familles reçues en 2019.

- **Les modes d'accueil du jeune enfant :**

Lamballe Terre & Mer gère 6 structures d'accueil collectifs offrant 96 places :

- Multi-accueil de Saint-Alban, agrément de 30 places
- Multi-accueil de Lamballe, agrément de 24 à 26 places
- Micro-crèche d'Hénanbihen agréée pour 10 places
- Micro-crèches de Plestan, de Jugon et de Plénée-Jugon agréées pour 10 places chacune

L'agglomération propose également 6 places d'accueil à la crèche familiale de Moncontour. Elle subventionne la crèche associative «La Courte Echelle» située sur Lamballe (20 places) avec laquelle elle mène un partenariat pour la fabrication des repas et l'attribution des places. Enfin, une convention avec Dinan Agglomération prévoit une réservation de places à la micro-crèche d'Hénanbihen et au Multi accueil de Broons. En 2019, 270 enfants ont été accueillis dans les équipements Petite enfance.

- **La Ludothèque**

Espace de jeu ouvert aux familles et aux assistants maternels, au sein de la Maison de l'Enfance à Lamballe et au sein de l'école de l'Argentaie à Quessoy. Depuis 2018, une formule itinérante est proposée à Plénée-Jugon (1 journée/quinzaine), à Hénansal (1mercredi/mois), à St Alban (1 mercredi/mois) et à Plémy (le mardi matin). En 2019 on compte 470 adhérents pour l'ensemble des sites.

- **L'Accueil En Relais**

Ce dispositif d'aide financière (sous forme de CESU) est proposé aux familles ayant des besoins de mode de garde sur des horaires atypiques (4h30-7h45 et 18h15-22h30). En 2019, 29 familles en ont bénéficié. A partir de 2020, une extension des horaires sera proposée le soir jusqu'à 23h.

### Les dossiers de 2019 :

- Rédaction du Schéma Territorial des services aux familles 2019-2022 et du projet global éducatif,
- Première édition de la semaine Petite Enfance sur tout le territoire LTM en novembre 2019
- La mise ne place de la nouvelle tarification sur les Etablissements d'Accueil du jeune Enfant
- Levée de la restriction des contrats d'accueil limités à 30 h multi accueil de Lamballe
- Fin 2019, le site de Dolo est transféré au sein de la maison de l'enfance de Plénée-Jugon.

### Les dossiers de 2020 :

- La mise en œuvre du plan d'actions du Schéma territorial des services aux familles
- L'élaboration du projet éducatif du service Petite Enfance et sa déclinaison
- L'aménagement du RPAM au sein du bâtiment rénové place de la carrière à Moncontour
- L'évolution de la crèche familiale de Moncontour en micro-crèche.
- L'avenant à la convention de partenariat avec la courte échelle : arrêt de la mutualisation de la restauration, passage en liaison froide sur le multi accueil de Lamballe

## L'Enfance-Jeunesse (3-25 ans) :

BP 2020- Fonctionnement en K €	Enfance- Jeunesse
Dépenses	2 923
Recettes	1 316
Besoin de financement	1 607

### Les services proposés :

- Les accueils de loisirs (3-11 ans) :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Lamballe Terre & Mer gère 11 centres de loisirs situés à Bréhand, Erquy, Hénansal, Hénon, Lamballe, Noyal, Planguenoual, Plénée-Jugon, Pléneuf-Val-André, Pommeret et Quessoy. Ils accueillent les enfants les mercredis, durant les petites vacances et l'été.

En 2019, suite à la fermeture par l'association Familles Rurales de l'accueil de loisirs de Pengouilly et de Saint-Aaron, les enfants ont été intégrés dans les accueils communautaires.

Le territoire compte également 2 centres de loisirs associatifs.

- Les dispositifs d'animation pour les 11-17 ans :

Durant les vacances, il est proposé aux adolescents des sorties, des stages d'initiation ou des activités découvertes, les huit Espaces jeunes les accueillent en accès libre en présence d'animateurs. Pour l'année scolaire 2019-2020, une nouvelle offre est proposée aux 10-14 ans sur le secteur de Quessoy : accueil à la journée et à la semaine avec contribution des jeunes à la réalisation de la programmation.

- Les séjours 7-17 ans :

Il est également proposé aux enfants et adolescents des séjours. Les propositions, de 3 à 7 nuits, sont variées tant sur le plan des destinations que des activités (sportives, culturelles, artistiques...). En 2019, 463 jeunes ont participé aux séjours durant l'été (une trentaine de séjours proposés).

- La Structure Information Jeunesse (SIJ) 11-30 ans :

Situé à Lamballe-Armor, ce lieu propose des ateliers d'information, des forums, de la documentation en lien avec l'enseignement, la formation, les métiers ou les vacances mais également de l'accompagnement individuel : rédaction de CV, lettre, recherche en lien avec l'orientation ou avec un projet à l'international. Les animateurs informateurs jeunesse proposent aussi des services tels que la mise à disposition d'un fichier baby-sitting, un accès internet...

- Soutien aux associations de jeunes :

Le service jeunesse propose aux associations de jeunes, un accompagnement (création asso, évènements...). Des Bourses Projets Jeunes sont également octroyées en fonction des projets / actions (il y en a eu 5 en 2019).

### Les dossiers de 2019 :

Travail de re-labellisation du Point Information Jeunesse, élaboration en partenariat avec les services petite enfance et développement social du schéma des services aux familles, élaboration d'un projet éducatif global (transversal à la petite enfance) puis du projet éducatif des structures enfance jeunesse, accompagnement des équipes suite au transfert de gestion des accueils de loisirs d'Erquy, Pléneuf-Val-André et Planguenoual. Accueil des enfants en ALSH le mercredi en année pleine suite à l'arrêt des TAP en septembre 2018. Très forte augmentation des effectifs en accueil de loisirs 3-11 ans les mercredis et aux vacances.

### Les dossiers de 2020 :

Mise en œuvre des plans d'actions suite à la réalisation du diagnostic jeunesse (communication, partenariats, harmonisation) et du schéma des services aux familles, élaboration du projet éducatif et de sa déclinaison au sein des structures, ouverture d'un nouveau site d'accueil de loisirs à Lamballe-Armor pour les mercredis (augmentation des effectifs), mise en œuvre de la nouvelle organisation de la SIJ, harmonisation des fonctionnements et de l'offre des animations ados sur le territoire.

## Action artistique et éducation culturelle

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Culture et musique
Dépenses	1 688
Recettes	458
Besoin de financement	1 230

Le service Action artistique et éducation culturelle fonctionne en quatre pôles :

- **L'enseignement artistique :**

Il est pris en charge par le conservatoire à rayonnement intercommunal. Il réunit près de 1 000 élèves sur des dispositifs différents. Il propose de l'enseignement musical et chorégraphique sur 8 sites différents. En septembre 2019, des cours de danse moderne ont été ouverts à Pléneuf-Val-André, et accueille déjà 60 élèves. L'organisation de master classes et de stages se poursuit. L'école de musique de Jugon-les-Lacs commune nouvelle se déplace en janvier 2020 à Dolo, site communautaire.

- **Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC):**

Ils sont destinés aux scolaires et touchent environ 3 000 enfants par an, à travers les CHAM (classes horaires aménagés), Orchestres à l'École, chorales, ateliers de pratique artistique, interventions musique ou danse, la saison scolaire « Au Plus Près de Chacun » qui se développe ...

En 2020 aura lieu une résidence d'artistes de la Cie Ambitus à l'école de Trémeur.

Les PEAC seront développés dès septembre 2020 vers le secondaire.

- **L'action culturelle :**

Elle ouvre les portes de la culture et de l'art à tous, à travers notamment la musicothérapie et les résidences d'artistes. Une résidence chorégraphe/musicienne a lieu depuis octobre 2019 à l'hôpital de Lamballe.

L'accompagnement des amateurs se poursuit. L'animation petite enfance se développera dans tous les sites de Lamballe Terre & Mer.

Le réseau théâtre s'est développé en 2019 et accueille aujourd'hui environ 15 compagnies et 5 écoles (l'école d'Hénansal, de Plénée-Jugon, d'Andel, de Quessoy et de la MJC de Lamballe). Il forme les amateurs, les accompagne dans leurs projets et leur facilite le lien aux publics.

Le réseau d'expositions a pour ambition de permettre aux expositions subventionnées par LTM de circuler dans les communes qui le souhaitent, en mettant en contact les responsables de chaque association.

- **Les réseaux des bibliothèques**

Il est structuré en différentes actions et territorialités, qui seront évaluées en 2020.

Le réseau d'animation des bibliothèques de l'ancien pays de Moncontour continue ses animations, et notamment sa saison annuelle (prix des lecteurs, spectacles...).

Un AMO a été missionné pour élaborer avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 le réseau documentaire informatisé des bibliothèques. Plus de 15 communes sont parties prenantes dans l'étude. Il aboutira à une structuration du lien ou des liens entre les différentes bibliothèques du territoire.

LTM continue de soutenir la bibliothèque communautaire de Dinan Agglo située à Broons par une subvention annuelle, permettant l'accueil des habitants et des écoles de Lanrelas et Eréac.



## Le sport :

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Sport
Dépenses	2 152
Recettes	574
Besoin de financement	1 578

### Les services proposés :

Le territoire dispose d'équipements de sport et de loisirs variés dont la gestion est assurée, pour certains en régie par Lamballe Terre & Mer, pour d'autres en délégation de service public (DSP), et enfin pour partie en mode associatif avec le soutien financier de la communauté d'agglomération.

- Dans le domaine des piscines et centres aquatiques :
  - Centre aquatique à Lamballe (en régie) : 138 000 entrées en 2019.
  - Piscine de La Tourelle à Plémy (en DSP) : 40 448 entrées en 2019.
  - Piscine de plein air et piscine couverte chauffée, située en bordure du Lac de Jugon
  - Piscine de plein air de Lanrelas (communale avec subvention de l'EPCI)
    - Espaces nautiques et sportifs:
      - Base d'Aviron de Tournemine à Plédéliac.
      - Station Sport Nature à Jugon Les Lacs (activités nautiques, station VTT, randonnée)
      - Antenne VTT à Trebry (équipement d'accueil auprès des randonneurs pédestres et VTT, groupes scolaires)
    - Terrains et salles de sport :
      - Complexe sportif du Penthièvre (piste d'athlétisme, anneau routier de roller skating, terrain en herbe et terrain stabilisé de football), à Lamballe
      - Espace Murigneux à Lamballe (salle multisports : dojo, tir à l'arc, pétanque, sport scolaire)
      - Salle de sports à Plédéliac
      - Le gymnase Jouan à Lamballe-Armor fait l'objet, sur 2019-2020, de travaux de restructuration et de rénovation

Par ailleurs, l'EPCI prend en charge l'accueil et le transport des élèves des écoles élémentaires, publiques et privées, vers les piscines.

Lamballe Terre & Mer dispose d'une banque de matériel pédagogique, qui a été déployée sur l'année 2019 en mettant du matériel et des équipements de sport auprès des écoles, des associations sportives et des structures d'animations du territoire (un peu plus de 65 structures utilisatrices pour 560 kits empruntés en 2019 avec une prévision sur 2020, à 770 kits).

Parallèlement à cet outil, des interventions dans le domaine du sport seront assurées par le service sur le territoire auprès de différents publics et structures telles que, les écoles primaires, le dispositif Cap Sports, d'associations sportives, auprès du Foyer Logement et des structures jeunesse.

La collectivité soutient financièrement les associations avec des Bourses d'Apprentissage pour l'accueil des jeunes d'âge primaire (dont 42 associations ont bénéficié en 2019), des bourses de Formation fédérales auprès des bénévoles engagés dans l'encadrement d'activités de leur association. Elle soutient également les événements et manifestations sportives.

Des projets d'installations sportives, en phase programme ou en démarrage de travaux, seront poursuivis entre 2020 et 2024, notamment pour les gymnases Jouan et de la Tourelle, le centre aquatique à Pléneuf-Val-André, la Halle du Liffré et la Halle des sports d'adresse.

## La politique sociale :

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Social
Dépenses	2 595
Recettes	100
Besoin de financement	2 495

Le budget social comprend la contribution au SDIS pour 1 564 919 € et la subvention au CIAS de 705 000 €

La politique sociale recouvre plusieurs champs :

### - Le centre social intercommunal :

C'est un service créateur de lien porté par et pour les habitants.

Il a vocation à recueillir des questions pour construire des projets, soutenir la mobilisation de chacun et faire entendre la parole des habitants.

### - L'info famille :

Dispositif adossé au centre social, il permet aux familles de prendre connaissance de ce qui se passe sur le territoire : repérer les structures, dispositifs, activités etc... au moyen de temps de rencontre ou ateliers proposés ponctuellement sur l'année et d'un interlocuteur privilégié pour les professionnels et les associations, la référente famille, qui a en charge la mise en œuvre de la politique famille et des actions de parentalité sur le territoire.

### - Le handicap :

L'action en faveur des personnes porteuses de handicap consiste à l'animation de la « commission intercommunale d'accessibilité ».

### - Le soutien aux associations à vocation sociale :

Il prend la forme de subventions et de mises à disposition de locaux. Le local des solidarités accueille les associations Penthièvre Action, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire et le Secours Catholique. Un autre local est destiné à la Ressourcerie.

### Les dossiers de 2020 :

Pour le centre social :

- Définition et mise en œuvre du plan de communication
- Poursuite du travail de réseau entre les communes et l'agglomération (pôle ressources collaboratif) et avec le tissu associatif pour faciliter ses démarches auprès des partenaires et de ses communes respectives.
- Mise en œuvre du volet parentalité élaboré, en partenariat avec les services petite enfance et enfance/jeunesse, dans le cadre du schéma départemental des services aux familles.

## L'habitat

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Habitat
Dépenses	803
Recettes	404
Besoin de financement	401

En 2019 les orientations et le programme d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 ont été présentés en conseil communautaire.

Le PLH sera présenté au comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 21 janvier 2020 pour ensuite être adopté définitivement.

Les engagements de Lamballe Terre & Mer sont les suivants :

Le PLH de Lamballe Terre & Mer 2020-2025	2020-2025	
	Fonctionnement	Investissement
Maintenir des conditions favorables d'attractivité et garantir un développement partagé du territoire assurant les équilibres démographiques	168 000	6 595 000
Mette en œuvre une politique communautaire limitant la consommation foncière et accompagnant la qualité urbaine	97 500	
Optimiser les capacités du parc ancien pour valoriser le tissu existant, poursuivre et amplifier la revalorisation du parc privé/public (dont PIG, OPAH et plateforme Bonjour Habitat)	1 246 480	1 451 600
Développer un habitat solidaire pour répondre aux besoins spécifiques		55 500
Renforcer et valoriser la politique habitat et son efficacité par un pilotage et une communication ad hoc	288 000	
Sous totaux	1 799 980	8 102 100
<b>Total PLH (fonctionnement + investissement)</b>	<b>9 902 080 €</b>	

Le montant total des actions est de 9 902 080 € sur 6 ans (2020-2025).

Un des enjeux du PLH sera notamment de développer et valoriser la plateforme Bonjour Habitat mise en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019.

- 1) En fonctionnement, les principales dépenses 2020 sont :  
 Les actions du PLH pour 566 000 €  
 Marché gestion aire d'accueil des gens du voyage : 70 000 €
- 2) L'investissement 2020 : Les actions du PLH pour 1 110 600 €

### Le développement touristique :

BP 2020– Fonctionnement en K €	Tourisme
Dépenses	1540
Recettes	603
Besoin de financement	937

L'exploitation du site du Botrai étant confiée à la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2020, on ne retrouve plus de dépenses de fonctionnement ni de recettes au budget 2020 de Lamballe Terre & Mer, mais une participation de 140 000€ au BP 2020 (article 65).

Concernant le Musée Mathurin Méheut, la participation passe de 83 000 € à 100 000 € pour préparer l'ouverture. Celle du Haras est stabilisée à 130 000 € depuis 2 ans.

Le montant des cotisations et des subventions aux associations restent inchangés par rapport à 2019. Le projet phare de l'année sera la création du premier topo-guide de randonnée pédestre communautaire (budget d'investissement 30 000 €). Dans ce cadre, l'étude et la reprise du balisage des circuits, démarrées en 2019 par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, vont se poursuivre en 2020 (35 000 €). Par ailleurs, deux études sont envisagées : la réalisation d'un schéma directeur de signalisation touristique (10 000 €) et la définition d'une stratégie de wifi territorial (10 000 €).

Enfin, la stratégie touristique 2017-2020 arrivera à son terme. Il sera donc nécessaire d'envisager une autre étude par la suite.

## Le développement économique :

BP 2020– Fonctionnement en K €	Développement économique, emploi & ESS
Dépenses	381
Recettes	13
Besoin de financement	368

Après la livraison en 2019 de nouveaux espaces d'activités : PA de Lanjouan 2, à Lamballe et de Dahouët, à Pléneuf Val André et l'extension du PA des Jeannettes, à Erquy, l'année 2020 sera marquée par la poursuite des négociations foncières pour étendre certains espaces d'activités, comme la Tourelle et Lanjouan ainsi qu'un travail d'harmonisation et de réalisation d'une signalétique dans chaque espace d'activités.

Les principaux projets

- Lamballe Terre et Mer a été labellisée en 2019 Territoires d'industrie, et va déployer en 2020 le programme correspondant
- Commercialiser les espaces d'activités,
- Etudes et aménagements de programmes immobiliers tertiaires (Bâtiment ex-Lidl de Lamballe, maison de direction du Haras,...),
- Organisation de la compétence commerce à travers le projet de lancement d'une opération de revitalisation de territoire (ORT).

*Les principales dépenses de 2020 sont :*

- Les aides à l'immobilier d'entreprise (100 000 € en investissement, équivalent 4 dossiers)
- Les aides au commerce et à l'artisanat (300 000 € en investissement, équivalent 40 dossiers)
- Les aides à l'installation et à la reprise d'exploitation agricole (75 000 € investissement, 25 dossiers)
- Aides FEAMP : 20 000 €
- Signalétique : 150 000 € pour la 1<sup>ère</sup> phase (en 2020).

*Emploi et ESS (économie sociale et solidaire) :*

- Salon Entreprises Territoire et Métiers au mois de novembre 2020.
- Définition de l'action ESS de l'agglomération

## Prospective

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Prospective
Dépenses	71
Recettes	0
Besoin de financement	71

Lamballe Terre & Mer s'est engagé dans l'élaboration d'un projet de territoire à horizon 2032. Exercice prospectif et de transversalité, associant l'ensemble des élus et les forces vives du territoire dans une réflexion pluridisciplinaire, son but est de s'adapter aux mutations à venir. Après le diagnostic de 2018, la concertation menée en 2019 a permis de définir les objectifs stratégiques suivants :

➤ un territoire en mouvement qui donne du sens à l'emploi : renforcer l'attractivité économique, soutenir l'économie locale en valorisant durablement nos atouts et spécificités, accompagner la diversité de nos agricultures/nos pêches/nos activités agroalimentaires, faire de la formation et de l'enseignement supérieur un moteur de la création des emplois, partager la vision d'un modèle économique solidaire et responsable

➤ une belle qualité de vie à tous les âges pour nous réunir : accueillir des nouveaux habitants, construire l'avenir avec notre jeunesse, adapter notre territoire au défi du grand-âge et de la

dépendance, faire de la santé une priorité, faire de la convivialité une force en soutenant la mixité sociale et intergénérationnelle, accès large aux sports/à la culture/aux loisirs.

➤ un quotidien humain pour nous rendre la vie plus sereine : construire avec nos communes un territoire de proximité/équilibré/facile à vivre, mobiliser en faveur du commerce et du service de proximité, faire du numérique une opportunité pour le développement local, optimiser les déplacements pour rendre les mobilités plus faciles, proposer une offre de logements diversifiés/de qualité/adaptés aux enjeux, garantir des cœurs de bourgs vivants naturel/conviviaux/facile à vivre.

➤ la transition écologique pour relever les défis de demain ensemble : tenir le cap de l'autonomie énergétiques, promouvoir un mode de vie/une production/une consommation responsables, préserver/restaurer/valoriser notre littoral, nos patrimoine et nos écosystèmes naturels ; s'engager pour une alimentation de qualité, adapter notre territoire aux défis du changement climatique.

➤ coopérons encore et toujours pour être plus fort : capacité à innover socialement et à mobiliser notre intelligence collective dans une démarche globale de participation.

L'ensemble de ces orientations stratégiques, représentant les valeurs du projet de territoire pour Lamballe Terre & Mer, pourront par la suite s'ouvrir dans la mise en œuvre de différents chantiers en 2020, notamment le plan climat air énergie territorial.

### Développement durable :

BP 2020 – Fonctionnement en K €	Développement durable
Dépenses	339
Recettes	33
Besoin de financement	306

*Le programme Territoire Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV) s'achève en février 2020.*

- Il a permis l'accompagnement de plusieurs projets de mise en culture : jardin et/ou verger partagé à Andel, St Alban, Plenée-Jugon et Plédéliac (ferme d'Antan), jardin pédagogique à Landéhen avec le conseil des jeunes et à Quessoy pour les périscolaires et le projet de poulailler pédagogique de équipe périscolaire de St Aaron.
- Le déroulement du dispositif Certificats d'Economie d'Energie annexe au TEPCV, suivi en lien avec l'ALEC et le SDE, devrait générer une recette financière de près d'un millions d'euros pour le territoire : 800 K€ au titre de la rénovation des bâtiments publics pour 16 communes (Coëtmieux, Erquy, Hénansal, Hénon, La Bouillie, Lamballe Armor, Lanrelas, Plémy, Plenée-Jugon commune nouvelle, Pléneuf Val André, Plestan, Quessoy, Rouillac, Saint-Trimoël, Trébry et Trémeur) et 200 K€ au titre de l'éclairage public pour 12 communes (Andel, Bréhand, Hénon, La Malhoure, Lamballe Armor, Landéhen, Moncontour, Noyal, Plurien, Pommeret, Trédaniel et Trémeur).

La mise en place un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** a débuté en 2019 sur la base d'un diagnostic du territoire permettant la proposition d'une base de stratégie et de trame d'actions.

L'année 2020 consistera à poursuivre la mobilisation des services, des acteurs de terrain et des citoyens autour des enjeux énergie climat. Il s'agirait de construire une communauté active autour de cette problématique et permettre à chacun de se responsabiliser et de s'engager au travers le programme d'actions du PCAET. Pour y arriver, il est nécessaire :

- d'affiner le diagnostic sur la planification énergétique, sur la mesure des efforts passés et à venir des réductions de Gaz à Effet de Serre, la qualité de l'Air et le stockage du carbone et d'évaluer les impacts environnementaux des actions envisagées (79 000€)
- de sensibiliser, mobiliser voir accompagner toutes les parties prenantes en s'appuyant sur des prestataires techniques (68 000€) et les agences spécialisées en énergie et qualité de l'Air (cotisation ALEC & Air Breizh de 12 000 €)

Pour le PCAET et la politique Air Climat Energie nous pouvons escompter 32 500 € de soutien financier de l'ADEME et de la Région.

## L'environnement :

BP 2020– Fonctionnement en K €	Environnement
Dépenses	868
Recettes	1 081
Besoin de financement	- 213

### Périmètre des actions :

Bassin versant et littoral :

- GEMAPI : Prévention des inondations / Restauration et entretien des cours d'eau et des milieux humides
- Lutte contre les pollutions générées par les activités humaines sur les bassins versants,
- Préservation du littoral et gestion des algues vertes

Bocage et biodiversité :

- Préservation, reconstitution et valorisation du patrimoine arboré, en particulier du maillage bocager,
- Préservation de la biodiversité et restauration d'espaces naturels ou de continuités écologiques,
- Gestion et destruction le cas échéant des espèces nuisibles ou invasives (ex : frelons asiatiques),
- Animation et éducation à l'environnement.

### Les principaux dossiers de 2020 :

En fonctionnement:

- Qualité de l'eau et actions de lutte contre les pollutions (dépenses 125 000 € / recettes 88 000 €)
- Ramassage et traitement des algues vertes (80 000 € de dépenses et 52 000 € de recettes)
- Lutte contre les nuisibles 19 500 (frelon asiatique-10 000, convention FGDON 9 500)

En investissement:

- Travaux de restauration des milieux aquatiques (dépense : 590 000 € /subventions : 304 000 €)
- Aménagements bocagers, création de haies talus (dépense : 490 000 € /subventions : 257 000 €)
- Atlas de Biodiversité Intercommunale et programme d'actions « biodiversité » associé, dont Natura 2000 (dépense : 130 000 € /subventions : 96 000 €)
- Etude d'aménagement du plan d'eau de la Ville Gaudu/ lancement phase Maîtrise d'œuvre (dépense 60 000 €, subventions sur exercices ultérieurs : 50 000 €)
- Etudes, dossiers d'autorisation, et travaux de prévention des inondations (207 000 €),
- Acquisition de bacs d'équarrissage réfrigérés (40 000 €) prévus sur Eréac, Hénon, Jugon-les-lacs CN, Plédéliac et Trédaniel.

La taxe GEMAPI, perçue à compter de 2020, permet d'obtenir un produit prévisionnel de 700 000 €, couvrant les dépenses liées à la prévention des inondations (dont programmes bocager) et à la restauration des milieux aquatiques, ainsi qu'au financement des postes dédiés sur ces missions.

## La gestion du patrimoine, urbanisme et aménagement :

BP 2020- Fonctionnement en K €	Patrimoine
Dépenses	5 738
Recettes	4 296
Besoin de financement	1 442

### La gestion du patrimoine comprend :

La gestion du patrimoine est une direction mutualisée. Elle a en charge pour l'EPCI:

- La gestion et l'entretien du patrimoine bâti (76 bâtiments : 46 345 m<sup>2</sup>: Mise en œuvre de programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation, gestion des dépenses énergétiques.
- La gestion et l'entretien des espaces publics et de l'ensemble du patrimoine non bâti constitués dans sa majorité des zones d'activités (33 zones), des sites naturels, la gestion d'un parc de 242 véhicules, dont les bennes à ordures ménagères et engins de chantier.

### Dossiers pour 2020:

- Optimiser les pratiques d'entretien du patrimoine en les harmonisant et en maîtrisant les coûts
- Elaboration et suivi des programmes voirie des communes (service commun)
- Gestion prêt matériels festivités
- Gérer les installations et les équipements techniques de gestion des crues
- Accompagner les services dans la réalisation des aménagements nécessaires à leurs missions

### La direction Aménagement, mutualisée, intervient principalement dans les domaines suivants :

- Construction neuve ou de réhabilitation de bâtiments (LTM et Lamballe-Armor),
- Aménagement de zones d'activités économiques (LTM),
- Création de lotissements, voirie, et suivi de lotissements privés (LTM et Lamballe-Armor)
- Renouvellement et extensions de réseaux d'eau potable et d'assainissement (LTM)
- Système d'Information Géographique (SIG) et suivi du déploiement de la fibre optique (LTM et Lamballe-Armor).

### Parmi les dossiers pour 2020, on peut citer :

- Création d'un site de proximité des services au public à Moncontour
- Ouverture de la maison de santé d'Erquy et début de l'extension de celle de Pléneuf-Val-André
- Construction de la halle de sports d'adresse, études de maîtrise d'œuvre pour la construction du gymnase Liffré et du centre aquatique de Pléneuf-Val-André
- Construction d'un mur anti-bruit sur l'aire d'accueil des gens du Voyage.
- Aménagement du parvis de la gare,
- Commercialisation du P.A. de Lanjouan 2, viabilisation du parc d'Activités des Jeannettes 2 études pour l'extension et aménagement du PA des 4 Routes, travaux liés à l'implantation d'entreprises dans les parcs d'activités.
- Construction du Musée Mathurin Méheut, sécurisation du GR34 à Dahouët.
- Suppression de la lagune de St-Igneuc (dévoisement de réseaux), construction des stations d'épuration de Coëtmieux/Morieux et Pommeret/Quessoy, extension des réseaux d'eaux usées au Fief Pilange (Erquy) et à la Pilodie (la Bouillie).
- Etudes pour la rénovation de la déchèterie de Jugon les Lacs commune nouvelle, colonnes enterrées à Bréhand et Moncontour, réorganisation du centre technique rue d'Armor.
- Très Haut débit: Phase 1 : fin de la tranche 1 et début de la tranche 2 (travaux), démarrage des études des phases 2 et 3 :

### Les services supports :

Ils comprennent : la communication, les missions et partenariat, mais également les finances et les ressources humaines, les affaires foncières, l'accueil et la logistique, les systèmes d'information ainsi que la direction générale.

BP 2020 en K €	Services supports
Dépenses	5 563
Recettes	1 907
Besoin de financement	3 656

### La communication:

Le service communication a en charge la communication externe et interne de la communauté et toutes les actions de communication pour accompagner les projets des services et l'harmonisation. Les communications récurrentes des services se poursuivront en 2020 (ALSH ; action culturelle ; le numérique ; travaux...).

### Les nouveautés en 2020 :

- Le démarrage d'une nouvelle mandature avec l'installation d'un nouveau conseil et exécutif. Une prestation photos est à prévoir.
- Le renforcement de l'externalisation des supports (la création, la mise en page, les écrits) auprès d'agences qui concernera essentiellement l'action culturelle, l'enfance-jeunesse, le tourisme, la mobilité et le sport.
- Subvention au titre du Tour de France à la voile : 4500 €

### Missions et partenariat :

Le service assure le suivi des contractualisations, de la coopération décentralisée et de la politique santé sur le territoire (recherche de professionnels de santé, coordination avec les instances dédiées à la thématique santé, les maisons de santé pluri professionnelles).

#### Santé

### En 2019 :

- Participation au réseau des centres de santé du département.
- Poursuite des relations et suivi financier du Centre de Santé.
- Travail pour un rapprochement autour d'un projet de santé sur le secteur de Moncontour.
- Définition des critères d'attribution des fonds de concours pour les maisons de santé communales.
- Suivi des recherches de médecins par le cabinet de recrutement.
- Ouverture de la Maison de Santé d'Erquy en octobre.

### Les dossiers prévus en 2020 :

- Politique santé sur le territoire.
- Travail avec l'ARS pour l'élaboration de projet de santé sur les secteurs déficitaires.
- Participation à l'élaboration d'une charte de coopération entre des centres de santé départementaux.
- Relation avec le promoteur en charge de la maison de santé de Lamballe.
- Préparation administrative de l'ouverture de la Maison de Santé de Pléneuf Val André.

#### Missions

### En 2019 :

Poursuite de l'accompagnement des services dans leur dossier de demande de financement auprès de l'Europe, la Région et le Département dans le cadre des contractualisations.

- Accueil d'une délégation Nigérienne dans le cadre de la coopération décentralisée costarmoricaïne pour le projet Alamad au Niger.



### Les dossiers prévus en 2020 :

- Accompagnement des services sur la recherche de financement et l'élaboration des dossiers.
- Contrat Unique de Partenariat (CUP) : finalisation des dossiers de subvention
- Préparation des nouvelles contractualisations : CUP (Europe, région, Pays) et Contrat Départemental de Territoire

### Ressources humaines

Les travaux menés en 2018 : installation du Comité hygiène et sécurité au travail, élaboration d'un plan et d'un règlement de formation, organisation des élections au Comité technique dans le cadre du renouvellement national.

### Finances

Les dossiers menés en 2019 :

- Adoption du pacte fiscal et financier
- Evaluation des transferts de compétences avec la CLECT et fixation des AC pour les dossiers suivants : contingent incendie, ALSH Erquy, Pléneuf-Val-André et Lamballe-Armor, espace public numérique d'Erquy, retour du dispositif Cap Armor à la commune de Moncontour, retour aux communes du pays de Moncontour des animations sportives dans les écoles, subventions aux associations
- Traduction budgétaire du transfert de la compétence eau potable et assainissement.

### Le service Affaires générales et juridiques

Il comprend les missions suivantes:

- La gestion des Assemblées : pour 2020, la priorité est l'installation des nouvelles instances, suite aux élections
- La mission juridique (assistance et conseil pour les services et suivi des contentieux hors RH)
- Les assurances (gestion des cotisations via notre patrimoine notamment et des sinistres)
- Les affaires foncières (gestion locative, suivi de la rédaction des actes d'acquisition ou de cession, suivi pour le portage des opérations via l'EPF Bretagne, servitudes, suivi des procédures contentieuses de déclaration d'utilité publique, suivi des enquêtes publiques)
- Les archives
- La gestion du courrier entrant.

## 2.1.4 L'annuité de la dette

L'annuité de la dette totalise le remboursement des intérêts et du capital.

Le rapport sur la dette a été présenté à l'occasion du débat d'orientation budgétaire du 21 janvier 2020.

En K€	BP 2019 total	BP 2020
Remboursement du capital (chap 16)	1 575	1937
Atténuation du capital *	-35	-18
<b>Sous total remboursement du capital</b>	<b>1540</b>	<b>1919</b>
Intérêts payés (chap 66)	660	619
Atténuation des intérêts *	-2	0
Fonds de soutien (encaissement du 13ème)	-159	-159
<b>Sous total remboursement des intérêts</b>	<b>499</b>	<b>460</b>
<b>Annuité nette</b>	<b>2 039</b>	<b>2379</b>

\* reversements par les budgets annexes

## 2.2 L'investissement

INVESTISSEMENTS 2020 en K€			
	Reports	Crédits nouveaux	BP 2020
<b>EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE</b>		<b>46</b>	<b>46</b>
<b>SPORTS LOISIRS</b>	<b>1 468</b>	<b>3 220</b>	<b>4 688</b>
dont Gymnase Jouan	691	430	1 121
Gymnase de la Tourelle	22	282	304
Gymnase du Liffré	149	2000	2 149
La Piscine - Lamballe gros entretien	8	314	322
Piscine intercommunale - Pléneuf	12	258	270
Halle des sports d'adresse	474	444	918
<b>ETABLISSEMENTS DE SANTE</b>	<b>308</b>	<b>1 205</b>	<b>1 513</b>
dont Maison de Santé - Lamballe		173	173
Maison de Santé - Erquy	60	30	90
Maison de Santé - Pléneuf	47	750	797
Pole de santé Jugon les Lacs		200	200
<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>	<b>28</b>	<b>35</b>	<b>63</b>
<b>ACTION SOCIALE</b>	<b>6</b>	<b>155</b>	<b>161</b>
<b>SERVICES SUPPORTS</b>	<b>648</b>	<b>1 576</b>	<b>2 224</b>
dont Aquisition matériel informatique	55	430	485
Centre technique	73	250	323
Site proximité de Moncontour	238	52	290
<b>LOGEMENT</b>	<b>120</b>	<b>1 926</b>	<b>2 046</b>
dont PLH	120	1843	1 963
<b>FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES</b>	<b>184</b>	<b>200</b>	<b>384</b>
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS</b>	<b>1</b>	<b>175</b>	<b>176</b>
<b>AMENAGEMENT URBAIN</b>	<b>879</b>	<b>2 309</b>	<b>3 188</b>
dont Voirie	24	570	594
Déploiement Très haut débit		1145	1 145
Echangeur Ville es Lan		102	102
Réhabilitation bassin du bocage	16	184	200
Aménagement espace gare	837	296	1 133
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>126</b>	<b>1 450</b>	<b>1 576</b>
dont Maison de la pêche Les Lacs Commune nouvelle	4	26	30
Plan d'eau de la Ville Gaudu/GEMAPI		60	60
Atlas de la biodiversité intercommunal		130	130
Programme bocager/ GEMAPI	58	432	490
Prévention des inondations/ GEMAPI		207	207
Programme milieux aquatiques/ GEMAPI	50	540	590
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>93</b>	<b>750</b>	<b>843</b>
<b>TOURISME</b>	<b>200</b>	<b>2 081</b>	<b>2 281</b>
dont Sentier GR 34	76	28	104
Musée Mathurin Meheut	95	1705	1 800
Site du Botrai	9	243	252
<b>TOTAL</b>	<b>4 061 €</b>	<b>15 128 €</b>	<b>19 189 €</b>

Programme d'investissement		BP 2020
<b>TOTAL en inscription</b>		<b>19 189 K€</b>
<b>Financement</b>	Subventions	5 051 K€
	FCTVA	2 100 K€
	Autofinancement	4 837 K€
	Emprunt	7 201 K€

## Seconde Partie : Les Budgets Annexes

### 1. Les budgets économiques

#### 1.1 Le budget des parcs d'activités

Lamballe Terre & Mer assure la gestion de 33 Parcs d'activités (PA). A partir de 2020, l'agglomération ouvre le volet d'une troisième extension de la Tourelle et de Lanjouan.

Parcs d'activités en cours de commercialisation : au budget annexe						
Dénomination		Localisation	Surface totale en ha	Surface vendue en ha	Surface à vendre en ha	Prix en € HT/m <sup>2</sup>
1	PA des Jeannettes	Erquy	13,3	12,5	0,8	8
2	PA du Poirier II	Saint-Alban	4,1	0,4	3,7	25
3	PA Le Honchet	Plurien	1,6	1,1	0,5	25
4	PA de Dahouët	Pléneuf-Val-André	1,0	0,0	1,0	50
5	PA de l'Espérance 2	Quessoy	12,4	9,0	3,4	13
6	PA des Vallées	Plénée-Jugon	17,9	16,2	1,7	10
7	PA du Beau Pommier 2	Saint-Denoual	3,7	0,0	3,7	5,5
8	PA de la Tourelle 1	Lamballe	40,0	34,0	6,0	20
9	PA de la Tourelle 2	Lamballe/Noyal	14,5	14,2	0,3	22
10	PA de Lanjouan 2	Lamballe	9,6	5,2	4,4	30
11	PA du Vau Jaune	Bréhand	8,7	6,0	2,7	7
12	PA de Pommeret	Pommeret	2,4	2,0	0,4	18

Parcs d'activités : commercialisation terminée		
Dénomination		Localisation
13	PA du Poirier I	Saint-Alban
14	PA Les Croix Roses	Saint-Alban
15	PA Plurien	Plurien
16	PA de Jeannettes I	Erquy
17	PA de l'Espérance 1	Quessoy
18	PA de l'Enseigne	Trédaniel
19	PA des Dineux 1	Trémeur
20	PA de la Roche Couverte	Héanbihen
21	PA de Beau Pommier 1	Saint-Denoual
22	PA des Landes	Coëtmieux
23	PA de Morieux	Morieux
24	PA de Pommeret	Pommeret
25	PA du Clos Alvaux	Hénon
26	PA Village des Artisans	Plénée-Jugon
27	PA Carrefour du Penthièvre	Plestan
28	PA des Quatre Routes	Jugon-les-Lacs Cne nvelle
29	PA des Dineux 2	Trémeur
30	PA de Lanjouan 1	Lamballe
31	PA de la Ville Es Lan	Lamballe
32	PA du Ventoué	Lamballe
33	PA des Noés	Lamballe

Lamballe Terre & Mer assure la gestion de 9 réserves foncières sur le territoire communautaire.

Réserves foncières	Localisation	Superficie en ha
La Noë	Plurien	1,9
La Pilodie	La Bouillie	1,2
Les Grands Moulins	Hénon	1,6
Le Plessix	Plénée-Jugon	2,7
4 Routes nord	Jugon-les-Lacs	8,4
4 Routes sud	Jugon-les-Lacs	14,0
Chêne au Loup	Plédéliac	3,1
Les Philipoportes	Hénansal	2,4
La gare de Broons	Trémeur	0,2

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	5 964 228 €	2 969 619,07 €	4 955 108 €
Recettes	5 964 228 €	2 969 619,07 €	4 955 108 €
Résultat exercice 2019		0 €	
Résultat reporté 2018		-127 087,05 €	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2019</b>		<b>-127 087,05 €</b>	
INVESTISSEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	7 470 923 €	2 885 549,95 €	3 640 811 €
Recettes	7 470 923 €	5 592 496,64 €	3 640 811 €
Résultat exercice 2019		2 706 946,69 €	
Transfert de résultat suite à clôture anciennes zones		-450 950,85 €	
Résultat reporté 2018		- 2 324 518,25 €	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2019</b>		<b>-68 522,41 €</b>	
Dont :	BP 19	CA 19	BP 20
D Programme des travaux	3 184 K €	1 616 K €	3 262 K €
R Vente de lots	1 230 K €	1 054 K €	1 327 K €
D Encours de la dette au 31-12-19		9119 K €	

**Le résultat cumulé de la SF+ la SI est de – 195 609,46 €**

**L'encours de la dette :** Le budget annexe Parcs d'Activités comporte 5 emprunts (dont 3 à taux fixe et 2 à taux variable).

Au 31-12-2019, l'en-cours est de 9 119 K€.

*Le taux moyen des emprunts est de 0,29% (0,56% en 2018)*

## 1.2 Le budget des bâtiments économiques

Lamballe Terre & Mer est actuellement propriétaire de 10 bâtiments à vocation économique proposés à la location. La gestion de ces bâtiments est regroupée dans un budget annexe soumis à la TVA. Ces bâtiments sont assujettis à la TVA.

Lamballe Terre & Mer a acquis en 2019 le bâtiment ex-Lidl de Lamballe en vue de le réaménager en deux cellules d'activités : une cellule dédiée à la location d'entreprise et l'autre pour les besoins de l'agglomération, en matière de bureaux de permanence et de salles de formation. Un second projet est à l'étude sur la maison de direction du Haras de Lamballe pour un programme de co-working.

Nom	Adresse	Commune	Occupant au 31-12-19
Bâtiment relais 1	rue de Dinard	Lamballe	Penthièvre actions et autres
Bâtiment relais 2	rue des Gastadours	Lamballe	Centigon
Bâtiment relais 3	Impasse des Champs Mirette	Lamballe	Centigon
Bâtiment relais 4	PA les Dineux	Trémeur	Essone Sécurité/BM Trans
Bâtiment relais 5	Le lou	Dolo	DG Compagny
Bâtiment relais 6	Le lou	Dolo	DG Compagny
Bâtiment relais 7	2 rue Jean Jaurès	Lamballe	Biocoop
Bâtiment relais 8	PA quatre routes	Jugon-les-lacs	Motoculture des Lacs
Bâtiment relais 9	PA des Jeannettes	Erquy	Biogroupe
Bâtiment relais 10	La Quenotterie	Hénanbihen	Fertival

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	911 259 €	511 811,45 €	858 883,35 €
Recettes	911 259 €	711 204,45 €	858 883,35 €
Résultat exercice 2019		199 393,00 €	
Résultat reporté 2018		189 637,75 €	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2019</b>		<b>389 030,75 €</b>	

INVESTISSEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	1 251 181 €	995 672,82 €	832 507,68 €
Recettes	1 251 181 €	488 977,99 €	832 507,68 €
Résultat exercice 2019		-506 694,83 €	
Résultat reporté 2018		322 254,77 €	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2019</b>		<b>-184 440,06 €</b>	

Dont :	BP 19	CA 19	BP 20
D Programme des travaux et/ou prov°	943 K €	731 K €	463 K €
R Loyers	316 K €	351 K €	375 K €
D Encours de la dette au 31-12-19		908 K €	

**L'encours de la dette :** Le budget annexe Bâtiments comporte 4 emprunts (dont 3 à taux fixe et 1 à taux variable. Au 31-12-2019, l'en-cours est de 908 K€.

*Le taux moyen des emprunts est de 1,69% (1,82% en 2018)*

## 2. Les budgets des services publics industriels & commerciaux

### 2.1 Les Déchets ménagers :

Depuis septembre 2018, 18 communes ont été dotées de bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et pour le sélectif et de nouveaux circuits de collecte sont mis en place. En 2019, le service a étudié l'harmonisation du service de collecte sur les communes de la Bouillie, Erquy, Lamballe-Armor (partie Planguenoual), Pléneuf-Val André, Plurien et Saint-Alban.

Plusieurs systèmes de financement coexistent en 2020 sur le territoire communautaire : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM); la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et la Redevance Incitative. Le Conseil communautaire du 21 janvier 2020 a validé la mise en place d'une redevance incitative pour les particuliers et les professionnels à l'échelle du territoire de Lamballe Terre & Mer pour financer le service public de gestion des déchets ménagers et décidé d'engager les études préalables à sa mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Au regard du besoin de financement des budgets déchets ménagers lié à la baisse des recettes matières et des soutiens des éco-organismes et la hausse des charges de traitement, le conseil communautaire en date du 17 décembre 2019 a décidé de fixer le taux de TEOM à 10,60 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (+ 10%) et à procéder à une évolution identique pour les tarifs de la REOM qui augmentent également de 10%. Au cours de 2020, un travail sera engagé sur l'organisation du service et les pistes d'économie pour réduire les charges.

Les crédits inscrits au budget annexe 2020 sont :

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	8 188 454,00	8 037 369,88	8 583 445
Recettes	8 188 454,00	7 301 116,13	8 583 445
Résultat exercice 2019		- 736 253,75	
Résultat reporté		616 453,15	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>- 119 800,60</b>	

Les principaux investissements 2020 sont :

- La mise en place d'un modulaire pour le regroupement sur Lamballe des agents du service déchets ménagers qui embauchaient sur Quessoy, Dolo et Lamballe,
- Le remplacement de matériel de contrôle d'accès en déchèteries,
- L'étude et la mise en place de colonnes enterrées au niveau des communes où des résidents ont des difficultés techniques de collecte en bacs individuels (Jugon Les Lacs Commune Nouvelle).

INVESTISSEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	1 789 759,00	1 160 896,91	1 372 923,00
Recettes	1 789 759,00	1 808 203,25	1 372 923,00
Résultat exercice 2019		647 306,34	
Résultat reporté		- 224 601,81	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>422 704,53</b>	

Dont :	BP 19	CA19	BP 20
D Programme des travaux	1 216 757,00	849 036,53	968 522,12
D Encours de la dette au 31-12-2019		2 350 000	

Le budget annexe DECHETS MENAGERS comporte 8 emprunts dont 5 à taux fixe et 3 à taux variable. Au 31-12-2019, l'en-cours est de 2 350 K€. Le taux moyen des emprunts est de 1,42% (1,59% en 2018)

## 2.2 Eau et assainissement :

L'harmonisation des tarifs est en cours selon les principes suivants (définis en 2018):

- Convergence des abonnements sur 5 ans
- Limitation des augmentations à 10 € TTC / an pour une facture de 100 m<sup>3</sup>
- Limitation des baisses à 8 € TTC / an pour une facture de 100 m<sup>3</sup>

Suppression progressive de la dégressivité (3 tranches – suppression sur une durée de 8 ans).

### 2.2.1 L'eau potable:

La compétence eau potable est exercée par Lamballe Terre & Mer sur l'ensemble de son territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle est exercée en régie hormis pour les communes d'Erquy (contrat d'affermage), Plurien qui fait partie du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable des Frémur et les communes de Plestan, Tramaïn, Plénée Jugon, Jugon les Lacs Commune Nouvelle, Sévignac, Trémour, Rouillac, Eréac, Lanrelas, Trédias qui font partie du syndicat mixte de Caulnes - La Hutte - Quélaron. Les tarifs 2020 sont revalorisés de 1,5% dans le cadre d'une démarche de convergence des tarifs avec pour tarifs cibles: abonnement 60 €; prix au m<sup>3</sup> 1,21 €/m<sup>3</sup>.

La section de fonctionnement 2020 : s'équilibre à 10 731 754 €. Les principales dépenses sont :

- Les achats d'eau : 3 180 000 €
- L'électricité et les produits de traitement : 78 000 €
- Les fournitures et prestations d'entretien : 237 800 €
- Le Personnel : 1 440 000 €
- Les intérêts des emprunts : 140 000 €
- L'amortissement des immobilisations : 1 210 000 €

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	10 326 859,00	7 677 623,64	10 731 754,00
Recettes	10 326 859,00	7 600 430,11	10 731 754,00
Résultat exercice 2019		-77 193,53	
Reprise résultats suite transf. compétences		336 720,21	
Résultat reporté		2 720 718,71	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>2 980 245,39</b>	

La section d'investissement s'équilibre à 6 439 629 € avec un montant d'études et de travaux de 4 537 062 €, dont

- Renouvellement de réseaux : 2 308 198 €
- Rénovation réservoir St Lazare : 400 000 €
- Des travaux sur les ouvrages : 913 978 €

INVESTISSEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	5 663 136,00	1 669 310,84	6 439 629 €
Recettes	5 633 136,00	1 807 087,83	6 439 629 €
Résultat exercice 2019		137 776,99	
Reprise résultat suite transf.compétences		319 786,34	
Résultat reporté		603 814,56	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>1 061 377,89</b>	

Dont :	BP 19	CA19	BP 20
D Programme des travaux	3 824 996,00	114 202,64	4 537 062 €
D Encours de la dette	au 31-12-2019	4 502 000	

Le budget annexe Eau Potable comporte 26 emprunts dont 16 à taux fixe et 10 à taux variable. Au 31-12-2019, l'en-cours est de 4 502 K€. Le taux moyen des emprunts est de 2,66% (3,22% en 2018)

## 2.2.2 Le budget Assainissement :

Le budget assainissement regroupe l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

### A/ Assainissement collectif:

La compétence assainissement collectif est exercée par Lamballe Terre & Mer sur l'ensemble de son territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle est exercée en régie hormis pour les communes d'Erquy, Plurien, Plestan et Jugon les Lacs Commune Nouvelle (contrats d'affermage). Pour les communes de Tramain, Plénée Jugon, Sévignac, Trémour, Rouillac, Eréac, Lanrelas, Trédias, un contrat de prestation de services a été établi pour réaliser l'exploitation courante du service (prestataire Veolia). Les tarifs 2020 définis fin 2019 s'inscrivent dans une démarche de convergence des tarifs avec pour tarifs cibles: abonnement 60 €; prix au m<sup>3</sup> 1,83 €/m<sup>3</sup> 2<sup>e</sup> année de la convergence des tarifs – revalorisation de 1,5 % en 2020.

**La section de fonctionnement** : s'équilibre à 10 158 379 €. Les principales dépenses sont :

L'électricité:	317 000 €
Exploitation du traitement tertiaire :	301 000 €
Les produits de traitement:	140 000 €
Fourniture et prestation d'entretien :	148 700 €
Le Personnel :	1 320 000 €
Les intérêts des emprunts :	340 000 €
L'amortissement des immobilisations :	2 133 000 €

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	8 086 339,00	5 140 443,80	10 158 379,00
Recettes	8 086 339,00	6 466 716,09	10 158 379,00
Résultat exercice 2019		1 326 272,29	
Reprise résultat suite transf.compétences		1 136 384,85	
Résultat reporté		1 796 338,42	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>4 258 995,56</b>	

**Pour l'investissement**, le budget prévoit un montant d'études et de travaux de 6 485 028.65 € HT

- Inspection vidéo, réhabilitation et renouvellement de réseaux : 1 015 000 €
- Des extensions de réseaux dont Erquy « le Fief Pilange » : 480 000 €
- Des travaux sur la station de Souleville : 766 000 €
- Des travaux sur les autres ouvrages (stations d'épuration et postes de relèvement) : 645 000 €
- Début de travaux sur les stations d'épuration de Pommeret et Coëtmieux, au BP 2019 2 345 K€
- Le transfert des eaux usées de St Igneuc vers la station d'épuration de Jugon les Lacs : 358 000 €

INVESTISSEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	9 559 591,00	3 913 382,20	15 262 282,00
Recettes	9 559 591,00	5 178 440,49	15 262 282,00
Résultat exercice 2019		1 265 058,29	
Reprise résultat suite transf.compétences		139 794,93	
Résultat reporté		- 814 561,80	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>590 291,42</b>	

Dont :	BP 19	CA19	BP 20
D Programme des travaux	6 485 029,00	2 240 069,53	12 619 281,23
D Encours de la dette	au 31-12-2019	13 633 000	

Le budget annexe Assainissement comporte 55 emprunts dont 40 à taux fixe et 15 à taux variable. Au 31-12-2019, l'en-cours est de 13 633 K€. Le taux moyen des emprunts est de 2,32% (2,6% en 2018).



## B/ Assainissement non collectif (SPANC):

La compétence assainissement non collectif est exercée en régie par Lamballe Terre & Mer sur l'ensemble des 40 communes. Le service est réalisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Il est facturé sous la forme d'une redevance annuelle sur l'ensemble du territoire. L'activité dépend du financement de l'Agence de l'Eau.

**Le fonctionnement :** La section de fonctionnement s'équilibre à 420 813 €.

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	460 567 €	320 242,71 €	420 813 €
Recettes	460 567 €	310 488,55 €	420 813 €
	Résultat exercice 2019	-9 754,16 €	
	Résultat reporté	130 566,26 €	
	<b>Résultat au 31-12-2019</b>	<b>120 812,10 €</b>	

Résultat cumulé SF+SI assainissement collectif et non collectif au 31/12/2019: 4 970 099,08 €

## 3. Les budgets transport, camping & service commun

### 3.1 Le budget Transport:

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les 38 communes bénéficient d'un même service de transport public dans le cadre d'une nouvelle concession de service public d'une durée de 7 ans (2020-2026).

Les recettes tarifaires couvrent 7,72% des charges d'exploitation.

De nouvelles lignes sont mises en place : Les Citadines, Terre & Mer, Chrono', Les Estivales et Scolibus. Des lignes estivales gratuites seront également proposées aux ponts de mai 2020 et en juillet et août. Les transports scolaires des élèves, dont les circuits sont intégralement situés sur le territoire communautaire, seront gérés par LTM à compter de la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020. Elles resteront jusqu'à cette date sous gestion régionale. La Région apporte une contribution pour la prise de gestion des circuits scolaires ainsi qu'une ligne BreizhGo pour un montant annuel de 1 716 920 €. Le budget Transport comprend également la participation à la rénovation de la ligne ferroviaire Dol-Dinan-Lamballe à hauteur de 35 417 € en 2020.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 le taux du versement transport a été fixé à 0.60% pour une recette prévisionnelle d'environ 1 900 000 €.

**Au BP 2020,** la section de fonctionnement s'équilibre à 3 009 557,21 €.

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	1 364 758 €	1 039 387,86 €	3 009 557,21 €
Recettes	1 364 758 €	1 224 025,92 €	3 009 557,21 €
	Résultat exercice 2019	184 638,06 €	
	Résultat reporté	201 757,55 €	
	<b>Résultat au 31-12-2019</b>	<b>386 395,61 €</b>	

**Au BP 2020,** la section d'investissement s'équilibre à 188 736,08 €.

INVESTISSEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	87 400 €	21 250,00 €	188 736,08 €
Recettes	87 400 €	5 526,83 €	188 736,08 €
	Résultat exercice 2019	-15 723,17 €	
	Résultat reporté	13 177,98 €	
	<b>Résultat au 31-12-2019</b>	<b>-2 545,19 €</b>	

**Résultat cumulé SF+SI au 31/12/2019: 383 850,42 €**

## 3.2 Le budget Camping de « la Tourelle »

Le camping de la Tourelle a été mis en délégation de service public au 1<sup>er</sup> avril 2019 pour une durée de 7 ans. La compensation a été fixée dans le contrat à une part fixe annuelle de 4 000 € HT et une part variable à hauteur de 4% du chiffre d'affaires, soit, pour l'année 2019, 1757,74 € HT.

**Le fonctionnement** : La section de fonctionnement du BP 2020 s'équilibre à 71 000 €.

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	46 873 €	44 358,21 €	71 000 €
Recettes	46 873 €	11 384,86 €	71 000 €
Résultat exercice 2019		-32 973,35 €	
Résultat reporté		0 €	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>-32 973,35 €</b>	

**L'investissement** : La section d'investissement du BP 2020 s'équilibre à 111 325,26 €.

INVESTISSEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	105 386 €	84 817,98	111 325,26
Recettes	105 386 €	46 353,66	111 325,26
Résultat exercice 2019		- 38 464,32	
Résultat reporté		2 217,65	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>- 36 246,67</b>	

Dont :	BP 19	CA 19	BP 20
Programme des travaux	59 138 €	38 636 €	28 757 €
Encours de la dette au 31-12-19		47 000 €	

L'investissement comprend : 28 757 € pour des travaux de structure (saturateur, portes sanitaires,...) (dont 19 157 € de reports).

Résultat cumulé SF+SI au 31/12/2019: -69 437 €

**L'encours de la dette** : Le budget annexe camping comporte 2 emprunts à taux variable.

Au 31-12-2019, l'encours est de 47K€.

Le taux moyen des intérêts payés est de 0% (taux flooré à 0%).

## 3.3 Le budget Services communs : Urbanisme - Voirie

Le budget annexe services communs comprend 2 antennes: l'ADS et les travaux de voirie.

Le coût des services communs est intégralement refacturé aux communes qui en bénéficient.

### A/ Urbanisme- Autorisation du droit des sols (ADS)

**Le fonctionnement** : La section de fonctionnement 2020 s'équilibre à 363 900 €.

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA19	BP 20
Dépenses	347 130 €	344 377,78 €	363 900 €
Recettes	347 130 €	344 377,78 €	363 900 €
Résultat exercice 2019		0	
Résultat reporté		0	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>0</b>	

Le volet urbanisme correspond à 2 services :

Le service Autorisation du droit des sols (ADS) assure l'instruction des autorisations du droit des sols de 35 communes (Saint-Glen, La Malhoure et Moncontour relevant du suivi de l'Etat au titre du règlement national d'urbanisme). En 2019, le service a reçu 1823 dossiers pour instruction.

*L'urbanisme opérationnel:*

En amont du débat sur la prise de compétence urbanisme, le service a participé à diverses rencontres sur cette thématique (réunions avec l'AUDIAR, club PLUi de la DREAL, club PLUi de la DDTM22...).

Par ailleurs, le service a participé à différentes réunions concernant la loi ELAN (Loi 2018-1021 du 23/11/2018 Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique).

**B/ Travaux de voirie**

Ce service a pour objet d'assister les communes dans la réalisation de travaux d'entretien lourds des voies communales revêtues situées hors agglomération. L'ensemble des communes pourra intégrer ce service.

FONCTIONNEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	32 500 €	6 764,56 €	25 100 €
Recettes	32 500 €	16 634,40 €	25 100 €
Résultat exercice 2019		9 869,84 €	
Résultat reporté		0	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>9 869,84 €</b>	

INVESTISSEMENT	BP 19	CA 19	BP 20
Dépenses	1 410 317 €	1 360 330,70 €	1 560 000 €
Recettes	1 410 317 €	1 383 466,70 €	1 560 000 €
Résultat exercice 2019		23 136 €	
Résultat reporté		-24 000 €	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>		<b>- 864 €</b>	

**C/ Tractopelle**

L'activité tractopelle est transférée au budget Eau.

FONCTIONNEMENT	CA 19
Dépenses	3 609,81 €
Recettes	3 609,80 €
Résultat	-0,01 €

INVESTISSEMENT	CA 19	BP 20
Dépenses	0 €	8 113,14 €
Recettes	0 €	8 113,14 €
Résultat exercice 2019	0 €	
Résultat reporté	8 113,14 €	
<b>Résultat au 31-12-2019</b>	<b>8 113,14 €</b>	

## Présentation agrégée des 9 budgets

BP 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL SF + SI
1 Budget GENERAL	45 504 754	22 700 509	68 205 263
2 Budget PARCS ACTIVITE	4 955 108	3 640 811	8 595 919
3 Budget BATIMENTS	858 883	832 507	1 691 390
4 Budget DECHETS MENAGERS	8 583 445	1 372 923	9 956 368
5 Budget EAU	10 731 754	6 439 629	17 171 383
6 Budget ASSAINISSEMENT	10 579 192	15 262 282	25 841 474
7 Budget TRANSPORT	3 009 557	188 736	3 198 293
8 Budget CAMPING	71 000	111 325	182 325
9 Budget SERVICES COMMUNS	389 000	1 567 249	1 956 249
<b>TOTAL</b>	<b>84 682 693</b>	<b>52 115 971</b>	<b>136 798 664</b>